

BIOT *INFOS*

TRIMESTRIEL ÉTÉ 2012

VIE COMMUNALE

La Poste : désormais deux points d'accueil ! P 10

ÉVÉNEMENTS

Exposition Kees Verkade P 29

ÉCONOMIE, TOURISME

Suivez le guide ! P 37





ÉDITO

Chers Amis Biotois,

En ce début de saison estivale, vous aurez remarqué le renforcement du service public de notre ville, qui dispose désormais de deux points Poste. Depuis le 2 juillet, le premier est déplacé de la rue Saint Sébastien en Mairie Principale sous la forme d'une Agence Postale Communale et le second est une agence La Poste, ouverte à l'Espace Saint Philippe à proximité de la Mairie Annexe. De plus, Biot bénéficie enfin de manière pérenne, d'un système fiable et performant pour la sécurité des Biotois et de nos entreprises : le dispositif de vidéoprotection, dont le Poste Central de Contrôle est installé dans les locaux de la Police Municipale, a été inauguré le 28 juin dernier.

L'été est souvent signe de ralentissement ou de pause, pourtant ce ne sera pas le cas des travaux sur notre commune : le chantier du complexe sportif Pierre Operto entre dans la phase de gros œuvre et la rénovation du Pont-Vieux continue, tandis que les travaux de la Médiathèque Communautaire de la Poterie du Vieux Biot et de l'aménagement du parking de la Fontanette commencent. Quant à notre magnifique joyau de l'église Sainte Marie-Madeleine, les équipes s'attellent à sa préservation et plus particulièrement au confortement de la toiture et des nefs. L'évêque de Nice Monseigneur Sankalé, lors de sa visite à Biot dont il nous a fait l'honneur en juin dernier, a été touché par les splendeurs de notre église et m'a chaleureusement assuré de sa présence à l'occasion de sa future réouverture.

La saison touristique bat son plein, et les nombreuses animations et événements de votre été à Biot déclinent un programme autour des arts et de la détente, à savourer sans modération et en toute convivialité : concerts, bals, cinéma en plein air, théâtre, danse, fête patronale de la Saint Julien ou encore marionnettes. Du côté des expositions, je souligne celle du sculpteur Kees Verkade à l'Office de Tourisme, dès le 3 août, qui s'annonce prestigieuse. Dans la même lignée, l'Hippodrome de la Côte d'Azur vous accueillera le samedi 1^{er} août pour la soirée spéciale « Villes et Métiers d'Art », où Biot exposera son art du verre au public de tous âges et de toutes nationalités, à travers des animations vivantes et interactives.

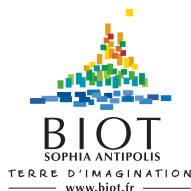
Dès le mois de septembre, vous aurez d'autres rendez-vous culturels et sportifs, avec la gastronomie italienne, les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête du Sport. J'y tiendrai également ma prochaine permanence, le samedi 8 septembre de 8h à 12h en Mairie Principale.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'agréables mois d'été et de profiter pleinement de Biot et de ses nombreux atouts !

Bien sincèrement,

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis



SOMMAIRE

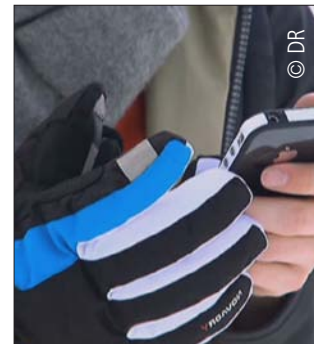


P8 Vie communale
Les travaux de la Médiathèque Communautaire sont lancés



P 12 Travaux dans vos quartiers

P 17 Les Biotois ont du talent
Un Biotois qui a la main heureuse



P 18 Environnement
Les insectes nuisibles



P 20 Biot Sophia Antipolis
Le renouveau du Sophia Country Club

P 25 Culture, Art, Événements
Fête de la Saint Julien



P29 Exposition Kees Verkade "La liberté"

P 37 Économie, Tourisme
Suivez le Guide !



P 40 Patrimoine, Histoire Locale, Traditions
Église Sainte Marie-Madeleine

P 42 Vie Scolaire, Jeunesse, Petite Enfance
Les activités de la Petite Enfance



P 46 Social, Humanitaire, Vie Citoyenne
Les ateliers du Club destination retraite

P 50 Sports
Association Taekwondo Biot



P 53 État-Civil
Cérémonie du Décret de Naturalisation
Carnet

P 54 Nouveau à Biot

P 56 Infos pratiques



BIOT'INFOS

TRIMESTRIEL ÉTÉ 2012

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre Dermit, Maire

Conception
Service Communication

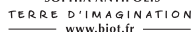
Rédaction
Service Communication
Services Municipaux
Associations biotoises
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr - infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Service Communication
Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 22 mars 2012

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2012.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire – article L.2122-22 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de carrière).

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.
PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de service).

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.
PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

TRAVAUX

Autorisation de déposer une autorisation d'urbanisme pour la construction d'issues de secours à l'école Saint Roch.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une autorisation d'urbanisme et signer tous les actes administratifs y afférents.

Aménagement de sécurisation de la RD4, section route de Valbonne, au droit du quartier des Issarts – Convention de groupement de commandes avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes pour la réalisation des travaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE et AUTORISE le projet d'aménagement de la route de Valbonne entre les intersections avec le chemin des Issarts et l'ancien chemin de Biot à Grasse.
APPROUVE la convention définissant les règles de fonctionnement du groupement de commande pour la réalisation des travaux.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

FONCIER

Acquisition à l'euro symbolique d'un bien non bâti cadastré section B n°1076.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section B n°1076 sise à Biot, quartier des Issarts.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société France Terre Deviq, propriétaire, tous les actes nécessaires à

l'acquisition du bien sus décrit et tous les actes y afférents.

Avenant au bail à construction de la résidence Saint Jean en date du 4 août 1980.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE la rétrocession à l'euro symbolique de la moitié du chemin du Fanton d'Andon et de l'accès à l'Espace des Arts et de la Culture.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Côte d'Azur Habitat, preneur, l'avenant au bail à construction et tous les actes y afférents.

FINANCES

Vote du Compte Administratif de la ville – Exercice 2011.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 20 voix POUR
Et 7 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 758 341,69 €.
VOTE ET ARRÊTE les résultats du compte administratif dont la balance générale présente un solde négatif de la section d'investissement de 411 994,36 € et un excédent de fonctionnement de 6 863 660,99 € soit un résultat global de clôture de 6 451 666,63 €.

Approbation du Compte de Gestion de la ville – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2011 du Budget Principal de la ville tel que défini comme suit : En fonctionnement = + 6 863 660,99 € / En investissement = - 411 994,36 € / Résultat cumulé = + 6 451 666,63 €.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2011 – Budget de la ville.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 22 voix POUR
Et 7 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget Principal de la ville tel que défini ci-dessus.
SECTION D'INVESTISSEMENT, Couverture du besoin de financement (c/1068) : 1 170 336,05 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT, Excédent reporté (c/002) : 5 693 324,94 €.

Vote des taux des contributions directes – Budget Primitif 2012 de la ville.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE la stabilité des taux d'imposition 2012 comme suit : Taxe d'habitation = 15,2 % / Taxe foncière sur le bâti = 14 % / Taxe foncière sur le non bâti = 2,6 %.

Vote du Budget primitif de la ville – Exercice 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 23 voix POUR
Et 6 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
VOTE le Budget Primitif 2012 de la ville.

Vote du Compte Administratif du Budget annexe de l'Assainissement – Exercice 2011.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 22 voix POUR
Et 5 ABSTENTIONS (Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 43 756,52 €.
VOTE ET ARRÊTE les résultats du compte administratif dont la balance générale laisse apparaître un solde négatif de la section d'investissement de 18 400,88 € et un excédent de fonctionnement de 786 896,36 €, soit un résultat global de clôture de 768 495,48 €.

Approbation du Compte de Gestion du Budget annexe de l'Assainissement – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE le Compte de Gestion 2011 du Budget Annexe de l'Assainissement comme suit : En fonctionnement = + 786 896,36 € / En investissement = - 18 400,88 € / Résultat cumulé = + 768 495,48 €.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2011 – Budget de l'Assainissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget de l'Assainissement comme suit :
SECTION D'INVESTISSEMENT, Couverture du besoin de financement (c/1068) : 62 157,40 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT, Excédent reporté (c/002) : 724 738,96 €.

Provision pour risques et charges – Budget de l'Assainissement 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
DÉCIDE de créer au Budget Primitif 2012 une provision pour risques et charges.

Vote du Budget Primitif de l'Assainissement – Exercice 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 28 voix POUR
Et 1 ABSTENTION (Mme SENS-MÉYÉ)
APPROUVE le vote du Budget Primitif 2012 de l'Assainissement par chapitre.

Vote du Compte Administratif du Budget annexe de l'Eau – Exercice 2011.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif.
RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 30 988,21 €.
VOTE ET ARRÊTE les résultats du compte administratif qui laisse apparaître sur la balance générale un solde positif de la section d'investissement de 73 125,16 € et un excédent de fonctionnement de 143 783,54 €, soit un résultat global de clôture de 216 908,70 €.

Approbation du Compte de Gestion Eau – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE le Compte de Gestion 2011 du Budget Annexe de l'Eau comme suit : en fonctionnement = + 143 783,54 € / en investissement = + 73 125,16 € / résultat cumulé = + 216 908,70 €.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2011 – Budget de l'Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget Annexe de l'Eau comme suit :
SECTION D'INVESTISSEMENT, Excédent reporté (c/001) : 73 125,16 €,
SECTION DE FONCTIONNEMENT, Excédent reporté (c/002) : 143 783,54 €.

Vote du Budget Primitif de l'Eau – Exercice 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
APPROUVE le vote du Budget Primitif 2012 de l'Eau par chapitre.
RAPPELLE le maintien du montant de la surtaxe eau à 0,01 € / HT par m³ d'eau consommé.

Dégrèvement redevance d'assainissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
PRÉCISE que les dégrèvements accordés feront l'objet d'un avoir auprès de VEOLIA, délégataire du service public de

distribution d'eau potable et chargé de la collecte de la redevance d'assainissement.
ACCORDE le dégrèvement de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des 4 relevés précédents, sur la base de 0,95 € du m³, les factures concernées étant antérieures à la délibération du 8 décembre 2011 et concernant des fuites survenues en 2010.
ACCORDE le dégrèvement de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des 4 relevés précédents, sur la base de 1 € du m³, les factures concernées étant antérieures à la délibération du 8 décembre 2011 et concernant des fuites survenues en 2011.

Modification du règlement intérieur du GUPIL.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
ADOpte le projet de règlement intérieur du GUPIL en lieu et place du règlement actuellement en vigueur.

JURIDIQUE

Protocole d'accord avec le locataire de la parcelle BI n°32 – Indemnité d'éviction.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 23 voix POUR
2 voix CONTRE (Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS)
Et 4 ABSTENTIONS (Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
APPROUVE le projet de protocole d'accord entre la Ville de Biot et le locataire de la parcelle BI n°32.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit protocole d'accord.
DIT que la commune se réserve la possibilité de faire valoir ses droits en justice en dédommagement des conséquences du vice de forme.

OPÉRATION FAÇADES

Immeuble sis 34-36 rue basse – Paiement d'une subvention.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
AUTORISE l'attribution à M. et Mme PIERONI, d'une subvention de 4 595,12 € pour la réhabilitation de la façade de l'immeuble sis 34-36, rue Basse, à Biot.
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette subvention par imputation de la dépense à l'article 2042 du budget communal.

PETITE ENFANCE

Avenant à la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation « indemnité de garde de crèche » SNCF.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation Indemnité Garde Crèche SNCF.

ASSAINISSEMENT

Modification des règlements d'assainissement collectif et non collectif.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ
ADOpte le règlement du service de l'assainissement non collectif en lieu et place du règlement actuellement en vigueur.
ADOpte le règlement du service de l'assainissement collectif en lieu et place du règlement actuellement en vigueur.

CORINNE REY, LA MÉMOIRE DU CABINET DU MAIRE S'ENVOLE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS



Corinne Rey, employée en Mairie de Biot depuis 25 ans, se tourne aujourd'hui vers un projet personnel qui lui est cher. Elle a travaillé à mes côtés durant 4 ans et a connu 3 Maires successifs. Cette collaboratrice loyale et discrète était pour moi une partie de la mémoire du Cabinet, bénéficiant d'un historique de plus de 2 décennies sur la vie municipale biotoise.

Depuis le 1^{er} juillet, Corinne a rejoint ses chevaux et la nature varoise pour vivre de sa passion et je lui souhaite pleine réussite dans ce projet.

À présent, votre interlocutrice au Cabinet du Maire pour les prises de rendez-vous est Hélène Beaulieu.

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot – Vice-président de la CASA



PERMANENCE DU MAIRE

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés sans rendez-vous, le samedi 8 septembre de 8h à 12h, en Mairie Principale, 8-10, route de Valbonne.

➔ Renseignements : 04 92 91 55 87 • cabinet-maire@biot.fr

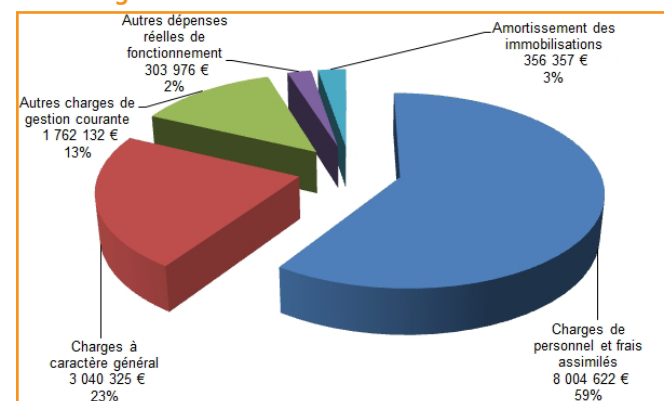
BUDGET DE LA VILLE DE BIOT

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Compte Administratif de la Commune retrace toutes les réalisations de l'année concernée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il s'agit du bilan financier des dépenses et des recettes pour l'année écoulée.

Le résultat de fonctionnement 2011 est de 3 685 K€, si on ajoute les résultats cumulés de l'année précédente, ce résultat est de 6 864 K€. L'année 2011 est une année très satisfaisante qui s'explique par une maîtrise des charges de fonctionnement et de très bonnes recettes. Cet excédent de fonctionnement sert à financer les opérations d'investissement, dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune.

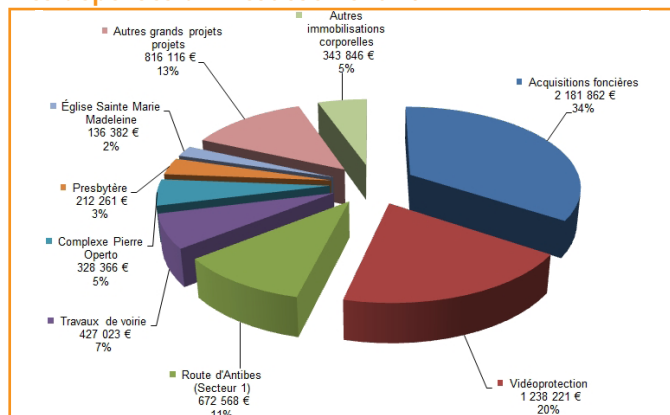
Les charges de fonctionnement 2011*



et de la taxe foncière) ainsi que le produit des reversements des groupements comme la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, dont Biot fait partie. Cela représente 75% du total des recettes de fonctionnement de la Ville.

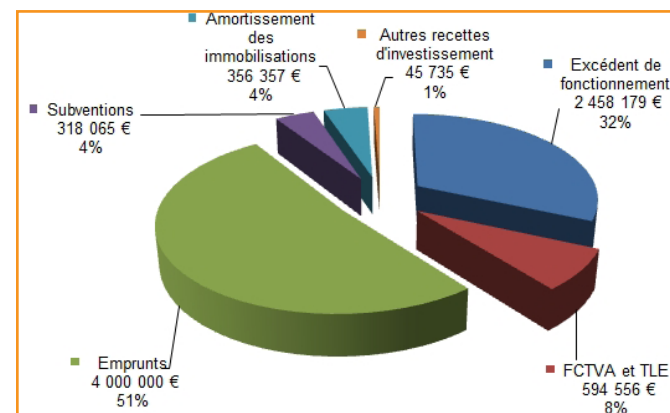
- Les dotations et participations : il s'agit d'une part des versements encaissés au titre des dotations de l'État et d'autre part des subventions et participations reçues de divers tiers en vertu des conventions mises en place.

Les dépenses d'investissement 2011*



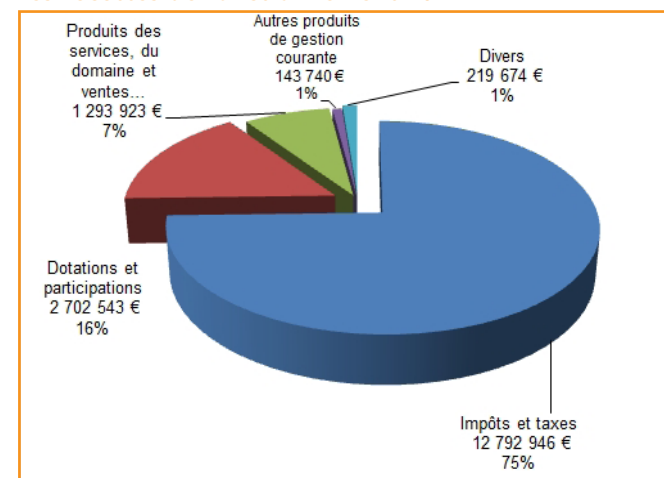
Les dépenses d'investissement hors annuité d'emprunts et opérations d'ordre (6 357 K€) sont consacrées en majorité à la réalisation des grands projets de la ville conformément au graphique ci-dessus.

Les recettes d'investissement 2011*



Les recettes d'investissement représentent un montant de 7 727 K€.

Les recettes de fonctionnement 2011*

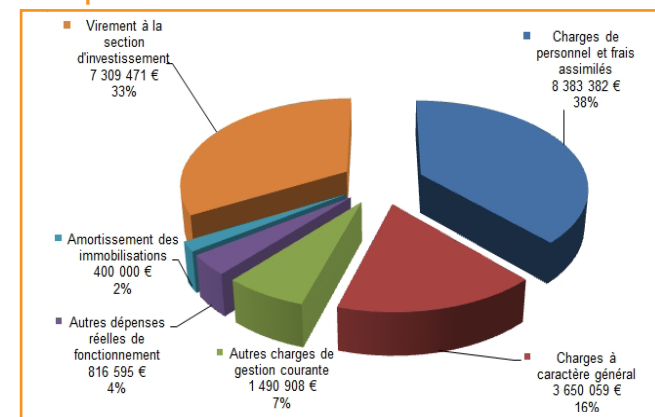


Les recettes de fonctionnement 17 153 K€ :
- Les impôts et les taxes constituées principalement par les recettes de la fiscalité directe locale (part communale de la taxe d'habitation

PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

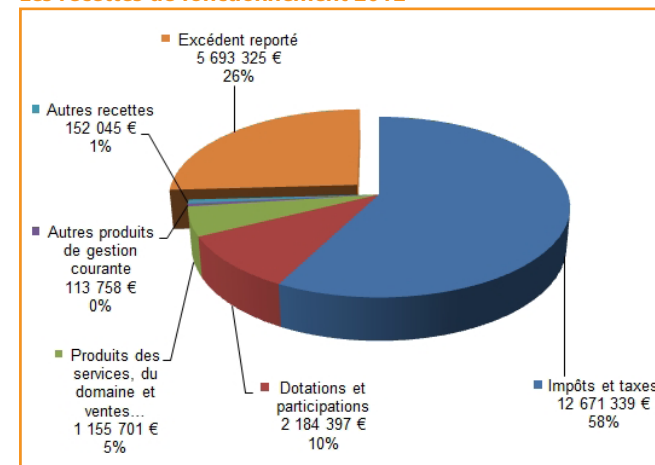
Le Budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la Ville et détermine les moyens à mettre en œuvre. Le Budget Primitif 2012 est un document financier prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'année 2012. Il comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement 2012*



Le montant global des dépenses de fonctionnement pour le budget 2012 (hors virement à la section d'investissement) est de 14 741 K€, soit une hausse de 4% par rapport au budget 2011. Il est à signaler que le montant ouvert au budget est toujours supérieur au réalisé. Pour mémoire, sur l'année 2011, le budget ouvert (hors virement à la section d'investissement) était de 14 181 K€ pour un réalisé de 13 467 K€, soit un taux de réalisation de 95%.

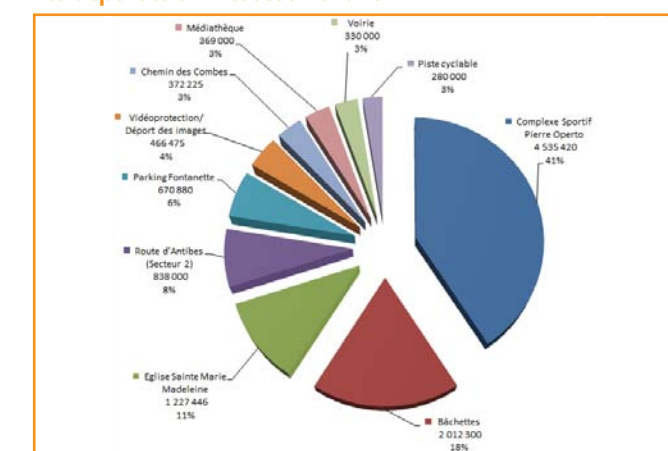
Les recettes de fonctionnement 2012*



Le montant global des recettes de fonctionnement pour le budget 2012 (hors excédent reporté) est de 16 357 K€, soit une hausse de

4% par rapport au budget 2011. Contrairement aux dépenses de fonctionnement, les recettes sont traditionnellement plus élevées en réalisé qu'au budget. Ainsi, sur 2011, les recettes de fonctionnement ont été de 17 153 K€ pour un budget ouvert de 15 734 K€, soit un taux de réalisation de 109%.

Les dépenses d'investissement 2012*



Les dépenses d'investissement correspondent à la réalisation du programme de l'équipe municipale. Le montant total des dépenses d'investissement ouvert au BP 2012 est de 16 956 K€ dont 13 921 K€ qui concernent des études et travaux.

Le montant indiqué pour le projet des Bâchettes représente majoritairement une subvention d'équipement. Les sommes avancées sur 2012 seront remboursées sur 2013 grâce à la cession des droits à bâtir sur ce projet.

Les recettes d'investissement de 16 956 K€ comprennent essentiellement les excédents de la section de fonctionnement permettant un autofinancement à hauteur de 7 309 K€ ainsi que des emprunts pour 4 998 K€.

*Montants exprimés en TTC

Nicole PETRELLI,
Déléguee aux Finances,
au CCAS et à la Santé Publique
nicole.petrelli@biot.fr



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE SONT LANCÉS



Le 30 mai dernier, Jean Leonetti, Président de la CASA et Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot lançaient officiellement le chantier de construction de la Médiathèque Communautaire au sein de la Poterie du Vieux Biot.

Ce bâtiment du 18^{ème} siècle, chargé d'histoire, ainsi qu'une structure contemporaine qui marquera le lien entre passé et présent, accueilleront d'ici le second semestre 2013, la Médiathèque ainsi qu'une salle de réunion et le nouvel Office de Tourisme.

Afin de conserver le caractère singulier de l'édifice et de valoriser l'identité biotoise, des éléments propres à l'architecture du centre historique viendront lier les 2 bâtiments telle qu'une venelle qui permettra d'accéder en toute sécurité à la salle de réunion depuis la Mairie ou encore un brise-soleil en terre cuite en écho à la poterie.

Ouvert et dégagé sur l'entrée du centre historique, ce lieu culturel sera mis en valeur pour être une véritable vitrine de notre commune.
Montant du projet : 4 millions d'euros.



Inauguration des travaux de la Médiathèque Communautaire



COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO : LE CHANTIER AVANCE

Depuis le mois de mars, les ouvriers s'attellent à la création de la paroi berlinoise qui devrait être achevée dans quelques jours. Celle-ci permettra de renforcer la falaise afin d'accueillir en toute sécurité la future construction. Par ailleurs, la grue fait son apparition début juillet sur le chantier pour entamer les travaux de gros-œuvre et dessiner ainsi les premiers traits du complexe sportif. Le chantier se poursuivra jusqu'au printemps 2013.
Montant des travaux : 7 millions d'euros HT.



Création de la paroi berlinoise

CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU PROJET DES BÂCHETTES

Dans le cadre de la concertation publique pour la révision simplifiée du PLU du projet des Bâchettes, un dossier accompagné d'un registre de concertation permettant de recueillir les observations de la population à propos du projet des Bâchettes sera tenu à la disposition du public, au sein du Service Urbanisme de la Mairie de Biot, jusqu'au 11 juillet 2012.

Ces documents sont également disponibles en ligne sur le site de la Ville de Biot, www.biot.fr.

➔ Service Urbanisme • 700 avenue du Jeu de la Baume • Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 • 04 93 65 78 89

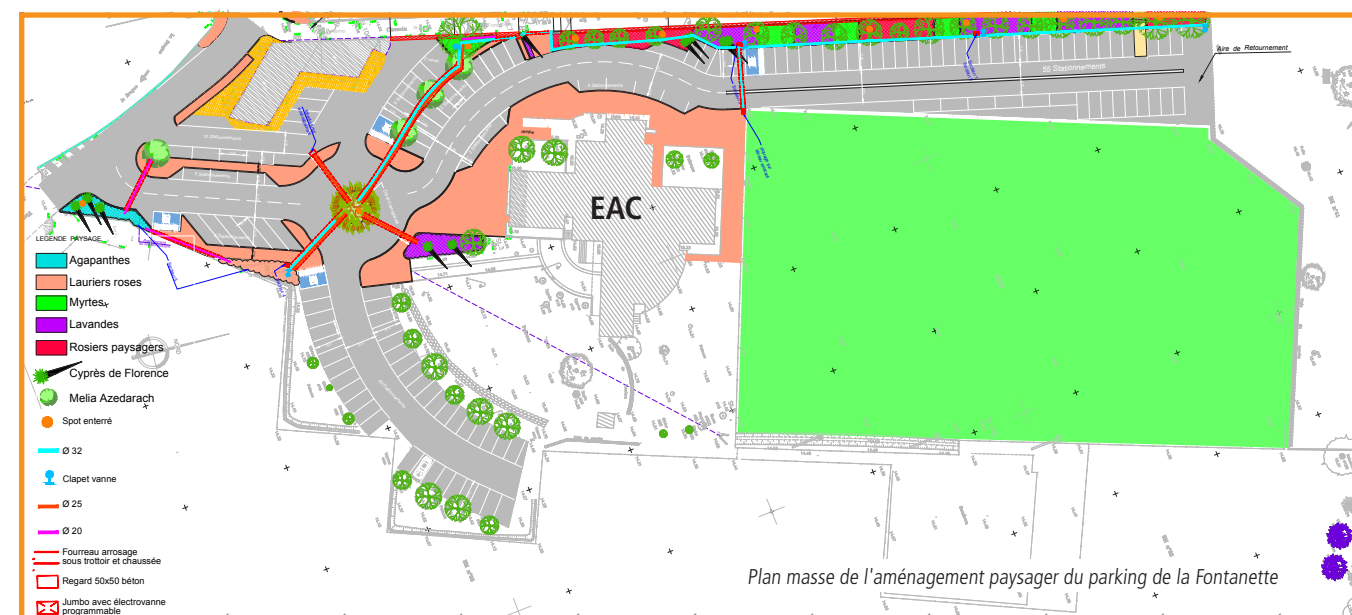
AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARKING DE LA FONTANETTE



Afin de créer une offre de stationnement gratuite supplémentaire et de pallier les carences de places de parking durant les travaux du parc de stationnement des Bâchettes, le parking de la Fontanette situé aux abords de l'Espace des Arts et de la Culture bénéficiera d'un réaménagement dès le début du mois de juillet.

Le chantier, qui s'achèvera en novembre 2012, consistera en la création de 149 places de stationnement implantées de façon ordonnées et signalisées sur le site. Le parking bénéficiait jusqu'alors d'une centaine de places désorganisées. Ce projet permettra ainsi d'optimiser l'espace tout en augmentant l'offre de stationnement.

Il sera complété par l'aménagement paysager du lieu comprenant notamment la plantation d'oliviers et d'essences méditerranéennes, la valorisation des voûtes existantes, de la noria et de la bâtisse à l'entrée du chemin de la Fontanette (dite « ferme Ballestra ») avec la démolition des abris pour véhicules, de l'annexe et de l'appentis, la rendant aujourd'hui inesthétique. Un éclairage public sera également mis en place en adéquation avec le réaménagement du lieu. Montant des travaux : 700 000 € TTC.





LA POSTE : Désormais 2 points d'accueil !

Le 2 juillet prochain, Biot disposera de **deux points de contact postaux**, au lieu d'un actuellement : un nouveau bureau de poste dans le quartier Saint Philippe et une Agence Postale Communale dans le centre historique.

Ceci est le résultat d'un travail conjoint entre la Municipalité et La Poste afin d'améliorer la présence postale sur la commune, après que cette dernière ait informé la Commune de Biot des difficultés de fonctionnement du bureau de poste du centre historique.

En effet, le bureau de « Biot Village » ne répondait plus aux critères d'accueil de La Poste. Il n'était notamment pas accessible aux personnes à mobilité réduite et sa localisation rendait le stationnement difficile pour les clients. En 3 ans, l'établissement a perdu 28% de sa fréquentation, n'accueillant plus que 150 clients par jour (pour un bassin de 11 000 habitants), l'amenant ainsi à une diminution des jours d'ouverture et des amplitudes horaires.

Pour autant, il restait indispensable de continuer les missions de ce service public au centre historique et sous l'impulsion de la Municipalité, il a été décidé d'ouvrir une Agence Postale Communale en Mairie Principale afin de maintenir ce service de proximité, facteur de lien social.

En conséquence, Biot disposera d'un bureau de poste moderne sur sa partie sophilopolitaine et également d'une Agence Postale Communale sur le centre historique. Biot sera donc l'une des rares communes du département à garder sa poste tout en ouvrant une Agence Postale Communale.



OÙ ALLER CHERCHER SON RECOMMANDÉ ?

Les résidents du centre historique ainsi que ceux des voies citées ci-dessous devront (à partir du 2 juillet) se rendre à l'Agence Postale Communale de la Mairie pour récupérer leurs objets en instance (les lettres recommandées, colis ou Chronopost) :

Chemin de Roquefort, Chemin de Saint-Julien, Av. du Jeu de la Baume, Chemin Neuf, Chemin Saint-Grégoire, Chemin Fanton d'Andon, Chemin du Plan, Chemin du Vallon, Le Mignanier, Chemin de la Gorgue, Chemin Joseph Durbec, Chemin de l'Olivaie, Chemin du Baou, Chemin de la Bastide, Route d'Antibes (pont Muratore), Chemin des Combes, Chemin de la Fontanette, Route de Valbonne du 1 au 373 et du 2 au 290.

Les habitants des autres quartiers devront se rendre au nouveau bureau de poste de l'Espace Saint-Philippe pour leurs instances.



AGENCE POSTALE COMMUNALE DE BIOT EN MAIRIE PRINCIPALE

Dans le centre historique, cette agence s'impose donc comme une solution pérenne et performante visant à garantir à tous les administrés un service de proximité de qualité dans la mesure où la quasi-totalité des services existants seront maintenus.

➔ **Agence Postale Communale : ouverture le 2 juillet en Mairie Principale, route de Valbonne • Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf mercredi matin et le samedi de 9h à 12h • Tél. : 36 31**



NOUVEAU BUREAU DE POSTE À L'ESPACE SAINT PHILIPPE

Le bureau de poste, quant à lui, déménage dans le quartier Saint Philippe, dans des locaux modernes, vastes (205m² dont plus de 145m² pour l'espace public) et aménagés selon le dernier concept de bureau de poste « Espace Service Clients ». Accessible aux personnes à mobilité réduite, les clients y sont accueillis dès leur entrée pour être orientés en fonction de leurs besoins : produits en libre-service, retrait de courrier ou de colis, espace affranchissement avec deux automates pour gagner du temps et espace de « La Banque Postale » avec 4 conseillers bancaires dont un spécialisé en immobilier et un en gestion de patrimoine. Autre point fort : les nombreuses places de stationnement (400 places de parking gratuites) autour du bureau.

Avec cette nouvelle implantation, La Poste se rapproche à la fois du principal bassin de vie de la commune et d'une zone en plein développement, avec notamment le futur campus STIC, où sont déjà installés des services publics (Mairie Annexe et Police Municipale).

➔ **Bureau de poste de Saint Philippe : ouverture le 2 juillet à l'Espace Saint Philippe, 200 avenue Roumanille • Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi matin et le samedi de 9h à 12h • Tél. : 36 31**



TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE SENTIER FUNEL

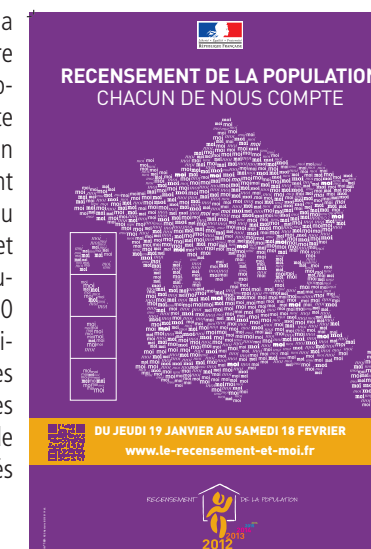
Des travaux de création et d'aménagement d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés par le Conseil Général lors du 1^{er} semestre 2012 sur la piste du chemin Courbe, dans le quartier Saint Philippe. Ce sentier de 750m en sable stabilisé a été complété d'un belvédère protégé par un garde-corps en bois, agrémenté de deux table-bancs adaptés aux personnes à mobilité réduite et d'un banc. Deux parkings ont également été aménagés, comprenant 6 places réservées aux personnes à mobilité réduite et des barrières condamnant l'accès aux véhicules ont été installées aux entrées de pistes.



Sentier Funel

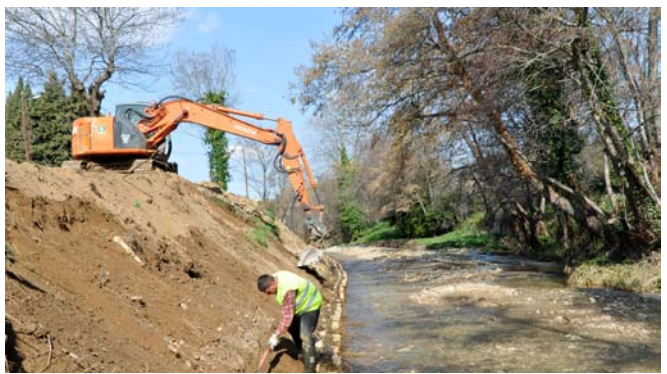
RECENSEMENT 2012 : L'INSEE CONFIRME LE COMPTAGE DE LA COMMUNE !

Le 27 mars dernier, l'Insee a adressé par courrier au Maire de Biot le résultat des comptages faisant suite à l'enquête de recensement réalisée en 2012 sur Biot. Ce document confirme le comptage obtenu par la commune qui permet de se projeter sur une population supérieure à 10 000 habitants. Les résultats définitifs des populations légales issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2008 à 2012 seront publiés fin 2012.



TRAVAUX DANS VOS QUARTIERS

Travaux de restauration des berges de la Brague



Chantier de restauration des berges de la Brague

Suite à la crue de novembre 2011, les berges de la Brague ont subi de fortes dégradations, notamment sur la traversée de Biot. Le SIAQUEBA, partenaire technique de la commune, en charge de la gestion des cours d'eau, a souhaité concentrer ses efforts sur ces secteurs, où il a **mis en œuvre un programme de restauration de berges prioritaires.**

Aussi, en mars dernier, des travaux de confortement des berges ont été réalisés au droit de la Noria, le long de la route départementale RD504, sur 160 m pour protéger les infrastructures publiques. Ces aménagements font appel aux techniques du génie végétal, qui visent à reconstituer les caractéristiques naturelles d'un cours d'eau, au profit de la biodiversité et des paysages.

Aménagement du chemin des Aspres

Les riverains doivent encore patienter

Le programme sur le chemin des Aspres va enfin aboutir. En effet, après le remplacement du réseau d'eau potable, achevé fin 2011 avec la mise en service de 5 poteaux d'incendie, l'enfouissement de l'ensemble des autres concessionnaires qui a commencé en avril 2011 a été fortement retardé par l'intervention sur le réseau téléphonique. Ainsi, les délais se sont trouvés sensiblement rallongés, notamment en raison des difficultés de coordination entre les différents intervenants et des lourdes procédures réglementaires à respecter.

Ce deuxième semestre devrait donc permettre à la commune de finaliser entièrement avant la fin de l'année tous les travaux sur ce chemin avec la réalisation d'une nouvelle couche de chaussée. Les riverains qui ont dû subir par ces aléas et ces retards de nombreux désagréments, bénéficieront bientôt d'un environnement amélioré et d'une route confortable et sécurisée.



Chemin des Aspres

Recalibrage des vallons : les riverains approuvent



Le 9 mai dernier, la Ville de Biot a organisé une réunion publique d'information sur le projet de recalibrage des vallons des Combes et des Horts afin de limiter l'exposition des riverains au risque d'inondation.

Cette réunion a été l'occasion d'expliquer aux nombreuses personnes impliquées les solutions techniques envisagées sur chaque parcelle, notamment dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général. Ces travaux ainsi que l'entretien futur du vallon seront à la charge de la commune. Chaque riverain conservera ses droits à bâtir mais devra en contrepartie établir des servitudes au profit de la ville.

Ce projet a été accueilli très favorablement par les participants. Les Biotois seront ensuite invités à faire part de leur avis lors d'une enquête publique qui devrait avoir lieu au cours du mois de septembre 2012. Les riverains qui n'ont pas pu être présents à cette réunion et qui souhaitent connaître les aménagements qui seront effectués sur leur propriété, peuvent contacter le Service Risques Naturels de la Ville de Biot : 04 93 65 78 83 • aurelie.verdu@biot.fr.

Philippe PREVOST
Délégué à l'urbanisme et à la gestion des risques naturels
philippe.prevost@biot.fr



Route d'Antibes, le chantier se termine

La route d'Antibes fait l'objet depuis plusieurs mois d'importants travaux d'enfouissement des réseaux, de création de trottoirs et de réfection de chaussée. Le chantier se poursuit désormais avec la restauration du Pont Vieux qui retrouvera son cachet historique grâce au travail minutieux d'ouvriers acrobates exerçant en équilibre sur les échafaudages du pont. Montant des travaux : 542 530 € HT.



Démolition d'une bâtisse chemin des Combes

Dans le cadre de la requalification du chemin des Combes et notamment de son élargissement, la bâtisse attenante aux tennis municipaux et au futur Complexe Sportif Pierre Operto, située dans le virage en épingle, a été démolie. L'agrandissement de ce virage permettra également une meilleure circulation des engins de chantier durant les travaux du complexe sportif, du chemin des Combes et du parc de stationnement des Bâchettes.



Des palmiers sains sur l'avenue Roumanille

Afin de lutter contre l'attaque du charançon rouge et de protéger la végétation de notre commune, la Ville de Biot a demandé au SYMISA le remplacement des 2 palmiers situés sur l'avenue Roumanille qui avaient subi l'attaque du ravageur.



Routes des Colles

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route des Colles entrepris par le SYMISA et le Conseil Général sont achevés depuis fin mai. Cet axe principal de la technopole bénéficie désormais d'un trottoir, d'un itinéraire piéton et cyclable, de la mise en place de l'éclairage public et d'un aménagement paysager du terre-plein central. Montant des travaux : 572 000 € HT.



Réfection de la rue de l'Airette

La rue de l'Airette, située dans le centre historique, a bénéficié au mois de mai, d'une réfection de son pavage si caractéristique des ruelles biotoises. Montant des travaux : 18 320 € TTC.



Mobilier urbain : 26 corbeilles neuves sur la commune

Dans un but pratique, civique et esthétique, la Ville de Biot a renouvelé son mobilier urbain en mettant en place 26 corbeilles destinées à recevoir des déchets sur l'ensemble de la commune, pour un budget de 39 518 € HT. Ce mobilier vient compléter la pose des 22 corbeilles dans le centre historique en 2011.



QUELLES ASSOCIATIONS POUR VOUS AIDER ?

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis subventionne de nombreuses associations permettant d'accéder à différents services susceptibles de vous intéresser. Elles sont accessibles gratuitement et conservent votre anonymat. Nous vous recommandons de les contacter par téléphone afin de connaître le relais le plus proche de votre domicile.

Aide aux victimes / Conseil et accompagnement

Association Départementale d'Information sur le Logement (Adil 06)*

Diffuse les informations légales relatives au logement.
CCAS, 6 bis chemin Neuf, 06410 Biot • 04 93 98 77 57 • www.adil06.org

Centre Harjes*

Orienté et accompagne dans l'accès au droit et aux soins. Possède un service d'Aide aux Victimes Et de Médiation (AVEM).
2 place des Amoureux, Garbejaire, 06560 Valbonne • 04 92 19 76 10 • www.harjes.fr

Médiation 06*

Médiation familiale.
7 avenue des Frères Poustan, Résidence "Les Florales" Bât. A, 06600 Antibes • 04 93 34 99 19 • www.mediation06.com

Touche pas à mon corps

Accompagne les victimes d'abus sexuels et d'inceste.
7 rue Soutrane, 4^{ème} étage, Garbejaire, 06560 Valbonne • 04 92 90 21 52 • www.toucheapasamoncorps.fr

Aide aux entreprises

Fondation Sophia Antipolis

Aide les équipes de recherche (science, industrie) à trouver un financement.
S'inscrire sur www.sophia-antipolis.org

Initiative Agglomération Sophia Antipolis

Soutient les projets et aide à leur réalisation.
449 route des Crêtes, BP 43, 06901 Sophia Antipolis Cedex • 04 89 87 73 44 • initiative@agallo-sophia-antipolis.fr • www.initiative-asa.fr

Incubateur PACA Est

Apporte son soutien (conseil, financement et hébergement) aux jeunes entreprises.
2229 route des Crêtes, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne • 04 89 73 02 45 • contact@incubateurpacaest.org • www.incubateurpacaest.org

Emploi / Insertion / Social

Actif Côte d'Azur

Favorise la création d'emplois par le biais du travail dans l'informatique.
282 rue des Cistes, Bât A, Z.I. les Trois Moulins, 06600 Antibes • 04 93 74 86 60 • actif-azur@wanadoo.fr • www.actif-azur.com

Association pour le Logement, la Formation, l'Aide médicale aux Isolés et Familles (Alfamif)

Aide à l'accès au logement, à la formation et aux soins.
La Maison de Jouan, 3 avenue du Midi, 06220 Golfe Juan • 04 93 63 36 26 • alfamif.info@club-internet.fr

Association Valbonnoise d'Insertion par l'Économie (Avie)

Met en relation des demandeurs d'emploi avec des particuliers ou des professionnels.

4 rue Louis Funel, 06560 Valbonne • 04 93 65 29 88 • contact@avie06.org • <http://avie06.org>

Bibliothèque pour tous

Développe la lecture en assurant un service culturel et social.
23 bis boulevard Gambetta, 06560 Valbonne • 04 93 12 95 12 • cbpt06valbonne@laposte.net • www.cbpt06.com

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)*

Orienté et accompagne dans les secteurs : juridique, santé, emploi, vie familiale et relationnelle.
33 avenue Jean Médecin, Bât B, 3^{ème} étage, 06000 Nice • 04 93 71 55 69 • contact@cidff06.com • www.cidff06.com

Chantiers Mobiles d'Insertion par l'Écologie Urbaine (CMieu)

Réinsère des personnes en difficulté par la restauration de l'environnement des communes.
4 rue Louis Funel, 06560 Valbonne • 04 93 65 29 88.

Chrétiens Antibes Solidarité

Aide à la réinsertion des personnes en difficulté.
contact@collectif-solidarite-antibes.fr • <http://collectif-solidarite-antibes.fr>

Équipes Saint Vincent

Aide à la restauration de liens sociaux.
67 rue de Sèvres, 75006 Paris • 01 45 44 17 56 • federation@equipes-saint-vincent.com • www.equipes-saint-vincent.com

Insertion Travail Éducation Culture (Itéc)

Conduit des actions de formation et favorise l'insertion professionnelle.
4 rue Louis Funel, 06560 Valbonne • 04 92 38 48 10 • lantermino.c@gmail.com • www.itec06.com

Maison de quartier et Foyer de Jeunes Travailleurs (MJC-FJT) espace culture et citoyenneté

Prépare les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables.
3 rue Soutrane, 06560 Valbonne • 04 92 95 40 10 • www.mjcfjtvalbonne.fr

Maison de l'emploi de la CASA

Améliore l'accessibilité à l'emploi et aide à la conservation des entreprises.
449 route des Crêtes, Les Genêts, B.P. 43, 06901 Sophia Antipolis cedex • mde@agallo-casa.fr • www.mde-casa.fr

Mission locale Antipolis

Accompagne les jeunes en difficulté.
CCAS - 6 bis chemin Neuf, 1^{er} étage, 06410 Biot • 04 92 91 79 74 • <http://mlantipolis.com/index.php>

Montjoye*

Aide sociale à l'enfance, à la formation, à l'hébergement des jeunes travailleurs et à l'accès à la justice.
6 avenue Edith Cavell, 06000 Nice • 04 92 00 24 50 • siege@montjoye.org • <http://montjoye.org>

* Présentes auprès des Antennes de Justice de la CASA

LES ANTENNES DE JUSTICE DE LA CASA

L'Antenne de Justice est un lieu d'information, d'accès au droit, d'aide aux victimes et d'assistance au règlement des litiges. Elle a également pour objectif d'assurer les permanences des services rattachés aux tribunaux et constitue à ce titre le relais de l'institution.

Les Antennes de Justice vous accueillent pour des entretiens :
• Sans rendez-vous : informations et orientation vers les professionnels du droit
• Sur rendez-vous : assistance dans les démarches et les litiges

Coordonnées des antennes de justice de la CASA :
Valbonne Sophia Antipolis - Biot
2 place des Amoureux, Garbejaire, 06560 Valbonne Sophia-Antipolis • 04 92 19 76 10
Antibes Juan-les-Pins
80 2^{ème} Avenue, Pôle judiciaire, 06600 Antibes • 04 92 19 75 40
Vallauris Golfe-Juan
6 boulevard Jacques Ugo, 06220 Vallauris • 04 92 19 76 20



UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS ENVIBUS

À partir du 9 juillet, Envibus effectue des modifications sur le réseau de bus qui dessert la commune : la ligne 7 ne circule plus que sur la partie antiboise entre la zone des 3 Moulins et la gare routière d'Antibes. Elle est remplacée par **la ligne 22, avec un tracé modifié en fonction de vos attentes et complète ainsi la ligne 10** dont le parcours reste inchangé.

Cette nouvelle ligne doit desservir le centre historique de Biot, les quartiers le long de la mer jusqu'au Musée national Fernand Léger, le quartier St Philippe (arrêt Les Templiers), le Campus STIC (ouverture prévue en septembre 2012), les correspondances Envibus 1-6-9-19 (arrêt Chapelle des Combes) et la zone des 3 Moulins en heures de pointe (arrêt Foyer le Roc).

Une double liaison directe vers Sophia est assurée par des correspondances vers le reste du parc (lignes 1-9-11-20-100 Express

➤ Renseignements :

Gare routière de Valbonne-Sophia Antipolis • 04 89 87 72 00 • www.envibus.fr

Période scolaire : du lundi au vendredi, de 7h à 19h

Vacances scolaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

et Icilà secteur Sophia) via un arrêt au Nord-Ouest du parc (Gare routière de Valbonne Sophia Antipolis) et un au Sud-Est du parc (Templiers).

Pour information, les arrêts situés sur l'avenue des Fauvettes seront desservis par les cars scolaires à destination des collèges de l'Éganaude, de Niki de St Phalle et du lycée de Valbonne durant les heures de pointe. Le reste du temps, ils seront desservis par le service de transport à la demande, Icilà d'Envibus.

Enfin, Envibus a prévu de fournir des véhicules de plus grosse capacité (70 places au lieu de 20 places), équipés de rampes pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les nouveaux horaires, qui entrent en vigueur le 9 juillet pour la période des vacances scolaires et le 4 septembre pour la période scolaire, sont disponibles sur www.envibus.fr.

AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS



Le traditionnel repas du 8 mai, animé par Cricri, s'est déroulé comme chaque année dans une très bonne ambiance, entre amis (es), en présence de M. le Maire et de M. Anastile, Adjoint délégué aux Anciens Combattants. Je dois rappeler que c'est grâce à nos aînés qui ont combattus pour que nous puissions avoir la liberté, que nous passons ainsi ces belles journées ensemble. C'est pourquoi, j'appelle la nouvelle génération à se rappeler du devoir de mémoire pour reprendre le flambeau et participer aux commémorations. Une tombola a eu lieu pour l'occasion et je remercie tous les donateurs pour leurs lots : les verreries Farineli et Guyot ainsi que la Direction de la Vallée Verte.

Le Président,
André Fortuné

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.
- Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr

L'Opération Tranquillité Vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances estivales, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la Police Municipale (04 92 90 93 80) ou de la Gendarmerie de Sophia Antipolis (04 92 38 46 69).

➔ Renseignements : www.interieur.gouv.fr

Les bons réflexes en cas d'absence

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr, éloigné des accès et hors de vue vos objets de valeur, bijoux, moyens de paiement et clés de voiture.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
 - Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
 - Téléphone portable : SFR (10 23) - Orange (0 800 100 740) - Bouygues Telecom (0 800 29 10 00)

UN APPARTEMENT LÉGUÉ À LA VILLE DE BIOT

En début d'année 2011, nous apprenions qu'une personne, décédée en 2008 et enterrée depuis à Biot, avait laissé un testament nommant la Commune comme légataire universel. En juin 2011, le Conseil Municipal avait délibéré afin d'accepter la donation. En mai dernier, à l'issue d'une longue procédure notariale, la Ville de Biot a enfin pu prendre possession de ce legs comprenant notamment un deux pièces de 59m² situé à Antibes. Cet appartement a été estimé à 125 000 € par le Service des Domaines. La faiblesse de cette estimation s'explique par son état de délabrement. La Ville de Biot prévoit de rénover ce lieu afin de le revendre à meilleur prix et d'optimiser ainsi au mieux le patrimoine communal.

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

UN BIOTOIS QUI A LA MAIN HEUREUSE



© DR

Lundi 11 juin 2012, Jules Thuillier, un Biotois d'adoption a conquis le public de l'émission télévisée « L'inventeur 2012 » avec un gant Bluetooth qu'il a créé en une semaine, permettant de lire de la musique, d'en augmenter le volume et de réceptionner des appels sans avoir besoin de le retirer.

C'est à seulement 22 ans que ce petit génie, étudiant à Polytech'Nice à Biot - Sophia Antipolis, a décroché la première place du concours.

En février 2011, il avait déjà présenté son gant Bluetooth qui lui avait valu de remporter le concours « Innovez » organisé par Sciences et Vie Junior. Le principe de ce gant high-tech est d'être équipé de détecteurs sensibles afin d'effectuer des actions par de simples pressions des doigts.

L'idée d'inventer ce gant lui est venue pendant que ses amis débattaient de la création d'un bâton de ski technologique, que Jules a trouvé peu pratique. Sa passion pour la musique l'a alors poussé à mener à bien son projet. De quoi contenter un réel besoin des pratiquants de sports d'hiver, obligés d'enlever leurs gants pour manipuler leur téléphone portable ou leur baladeur MP3.

Avec le prix qu'il vient de remporter (quelque 100 000 euros !), il envisage d'améliorer le prototype pour pouvoir le commercialiser et étendre son utilisation aux motards qu'il avait déjà ciblés par le biais d'une publicité.

DOREMI, EN MARCHÉ VERS LE PROGRÈS



Technology Leadership for Digital Cinema

Fondée à Los Angeles en 1985 et leader sur son marché, Doremi conçoit et commercialise des serveurs vidéo numériques de haute performance depuis plus de 25 ans. Son siège européen est implanté à Biot - Sophia Antipolis. Doremi est le partenaire technique officiel du Festival de Cannes pour 2012-2013-2014. L'entreprise a développé de nombreuses solutions, comme le DCP-2000, 1^{er} serveur pour les films numériques, les Media Block Intégrés (IMB) permettant des lectures à haute fréquence, les systèmes de calibration d'image, les solutions pour malentendants et malvoyants... Plus de 35 000 salles de cinéma utilisent les serveurs de Doremi, ce qui en fait la marque de serveurs la plus installée au monde, avec par exemple une part de marché de 85% en France.

➔ Renseignements : DOREMI 1900 Route des Crêtes • 06905 Sophia Antipolis • 04 92 95 28 30 • info@doremitechno.org

RAPPEL DES DIFFÉRENTS INSECTES NUISIBLES À BIOT

À travers les derniers *Biot Infos*, nous vous avons informé sur les différents insectes nuisibles actifs dans la région. Afin de vous aider à les identifier, nous vous présentons pour chacun d'eux une fiche d'identité. Dans tous les cas, vous trouverez plus d'informations à leur sujet sur www.biot.fr.

LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

À ce jour, la totalité du littoral est considérée comme contaminée d'Antibes à Marseille et **une lourde menace pèse sur notre paysage**. Des captures positives via un réseau de surveillance par piégeage implanté par la commune de Biot témoignent de la présence de ce ravageur sur notre territoire.

Attention ! L'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 et l'arrêté municipal du 10 novembre 2010 rendent **obligatoire sur tout le territoire pour tout propriétaire public ou privé** :

- la surveillance par contrôle visuel mensuel des palmiers,
- la déclaration des palmiers infestés dans un délai minimal de 3 jours au Service Espaces Verts de la Mairie et/ou au Service Régional de l'Alimentation départemental (SRAL),
- le cas échéant la mise en œuvre des mesures d'éradication du charançon rouge des palmiers dans les 15 jours suivant la déclaration et suivant le protocole de lutte intégrée défini par le Ministère de l'Agriculture,
- le traitement obligatoire de tout palmier situé dans la zone d'infestation et de surveillance.

Le non-respect de cet arrêté ministériel expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à 30 000 € d'amende et 6 mois de prison.

Un courrier détaillé a été adressé à chaque foyer situé dans les zones de sécurité et de contamination. **Vous trouverez le dossier complet sur www.biot.fr** (page « Insectes nuisibles », rubrique « Environnement ») ou à l'accueil du Service Espaces Verts.

➤ Renseignements :

Service Techniques - Espaces Verts : 700 avenue du Jeu de la Baume • 04 93 65 12 21 • techniques@biot.fr

• Service Régional de l'Alimentation de Nice : 06 08 90 92 65 • sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

• Fédération Régionale de Défense des Organismes Nuisibles : 04 94 35 22 84

FICHES TECHNIQUES :



Nom français : charançon rouge du palmier

Nom scientifique : *rhynchophorus ferrugineus*

Origine : Asie

Larve : couleur jaunâtre, sans patte, 5 cm de long, tisse un cocon en fibres végétales

Adulte : brun acajou, points noirs sur le thorax, rostre bien développé, jusqu'à 4 cm

Caractéristiques : vit en colonie à l'intérieur du palmier, peut parcourir jusqu'à 7 km, pond de 200 à 300 œufs à la base des palmes
Période de prolifération : printemps et été

Victimes : divers palmiers et principalement les palmiers des Canaries

Symptômes : agglomérat de cocon ou de sciure au pied du palmier, cœur de l'arbre et base des palmes rongés, port du palmier désaxé, palmes naissantes desséchées, encoches et cassures sur les palmes, entailles en forme de V ou de L au sein des palmes

Dégâts : mort du palmier en quelques mois

Mesures préventives : éviter la taille des palmiers de mars à octobre, utiliser un cicatrisant pour recouvrir les plaies de la taille, vérifier l'état sanitaire de tout nouveau plant et inspecter régulièrement les végétaux

Mesure de lutte : éradiquer les foyers d'infestation dans les 15 jours suivant le diagnostic par une entreprise enregistrée par le SRAL (liste disponible au Service Espaces Verts)

En cas d'infection : déclarer le cas au Service des Espaces Verts et/ou au SRAL



Nom français : papillon palmivore

Nom scientifique : *paysandisia archon*

Origine : Uruguay et Argentine

Larve : grosse chenille blanchâtre grasse de 8 à 10 cm de long

Adulte : 10 cm d'envergure, ailes

antérieures brunes olivâtres, ailes postérieures orangées coupées de bandes noires et blanches

Caractéristiques : la chenille est l'élément ravageur car elle vit et se développe à l'intérieur du palmier où elle forme des galeries

Période de prolifération : de juin à septembre

Victimes : divers palmiers et principalement les palmiers tels que le *Trachycarpus* ou le *Washingtonia*

Symptômes : agglomérat de cocon ou de sciure au pied du palmier, exuvies accrochées au stipe, perforation des palmes, galeries à la base des palmes, aspect anormal de la frondaison

Dégâts : mort de l'arbre en quelques mois

Mesures préventives : surveillance régulière, aucun traitement préventif

Mesure de lutte : diverses méthodes et stratégies à envisager par un expert

En cas d'infection : déclarer le cas au Service des Espaces Verts et/ou au SRAL



Nom français : processionnaire du pin

Nom scientifique : *thaumetopoea pityocampa*

Origine : bassin méditerranéen

Larve : chenille velue brun noirâtre aux tâches rougeâtres (dessus et

flancs), face ventrale jaune, jusqu'à 40 mm de long

Adulte : papillon, ailes antérieures grises avec 2 bandes foncées parallèles (mâle), ailes postérieures blanches avec une tâche sombre à l'extrémité, antennes pectinées, jusqu'à 40 mm d'envergure

Caractéristiques : les chenilles marchent en procession de façon saccadée

Période de prolifération : de février à mai

Victimes : humains et pins

Risques pour l'homme : allergies et réactions urticaires avec fortes démangeaisons chez l'homme (intervention médicale souvent nécessaire)

Dégâts sur le pin : affaiblissement important et défoliation de l'arbre

Mesure de lutte/prévention : l'éradication des nids est réservée aux professionnels. La Ville de Biot va procéder au piégeage préventif (2012) et curatif (2013) pour ralentir la population de ces nuisibles sur les secteurs sensibles du domaine public

En cas d'infection d'un arbre : faire appel à une entreprise privée ou prévenir le Service Espaces Verts si vous notez leur présence dans le domaine public



Nom français : moustique tigre

Nom scientifique : *Aedes albopictus*

Origine : Sud-Est asiatique

Adulte : ligne longitudinale blanche sur son thorax noir, pattes rayées

Caractéristiques : urbain, pique

le jour, reste à 100 m de son gîte, pond ses œufs à la limite d'eaux stagnantes qui éclosent au contact de l'eau et donnent des moustiques piqueurs en 7 à 10 jours

Habitat larvaire : tout récipient susceptible de contenir de l'eau : bidon, seau, coupelle, pot de fleurs, vase, fût, pneu usagé, bouche d'égout, creux d'arbre...

Période de prolifération : de mai à novembre

Victimes : humains

Symptômes : piqûres surtout au niveau des jambes

Mesures de prévention : supprimer les eaux stagnantes régulièrement et systématiquement. Contre les larves, l'opérateur public EID Méditerranée effectue un traitement bioinsecticide dans les gîtes du domaine public

Mesure de lutte : vêtements amples, larges et clairs, répulsif pour la peau, insecticide sur les tissus, huile de géranium sur les portes et fenêtres, diffuseur électrique, spirale incandescente...

Renseignements et conseils : www.albopictus.eid-med.org • 0 800 740 606 (appel gratuit d'un poste fixe)

ANIMAUX DE COMPAGNIE : RAPPEL DES RÈGLES FONDAMENTALES À RESPECTER

Les actes d'incivilités concernant les maîtres de chiens se sont relativement intensifiés ces derniers temps. Il semble donc nécessaire de rappeler quelques règles sur la responsabilité des propriétaires.

1. Identification obligatoire

Les chiens et chats doivent être identifiés, par puce électronique ou par tatouage, par un procédé agréé par le Ministre chargé de l'agriculture.

2. La divagation

Les chiens doivent être tenus en laisse. Ceux laissés sans surveillance, considérés comme errants, seront capturés et conduits en fourrière. La divagation peut constituer un trouble à la sécurité publique et une amende forfaitaire de 35 € la sanctionne. Les dommages ou accidents causés par les chiens en divagation, relèvent de la responsabilité civile des propriétaires et entraînent des sanctions pénales lorsqu'il y a un danger pour les personnes.

3. Les morsures

Toute morsure fait désormais l'objet d'un signalement en Mairie et le propriétaire est tenu de soumettre l'animal à une évaluation comportementale pendant la période de surveillance vétérinaire.

3. Les troubles de voisinage

Les aboiements intempestifs représentent 10,5 % des plaintes relatives au bruit. Sont pris en compte : la durée du bruit, son intensité, son caractère diurne ou nocturne et sa répétition.

4. La pollution canine

Adoptez un comportement citoyen et responsable en ramassant impérativement les déjections de votre chien. **La Ville de Biot a investi dans une douzaine de distributeurs de sacs plastiques** répartis principalement dans le centre historique, **le nettoyage des espaces publics a été renforcé** et des campagnes d'information ont été menées. Malgré ces démarches, les incivilités persistent. La répression confortera l'information : toute infraction entraînera des poursuites et les Policiers Municipaux interpellent les propriétaires et les sanctionneront par une amende pénale variant de 38 € à 1 500 € ou par une amende forfaitaire de 35 € à 150 €.



LE RENOUVEAU DU SOPHIA COUNTRY CLUB

En quelques mois, l'établissement biotois connu pour son emblématique piscine en forme de raquette de tennis s'est totalement métamorphosé en un espace de vie sophilopolitain high-tech dédié au sport, au bien-être et à la convivialité.



Niché dans un parc paysagé de 12 hectares, le complexe hôtelier et sportif du Sophia Country Club accueillait jusqu'alors, une clientèle d'affaires en semaine et les joueurs de tennis et de golf en journée. Les repreneurs et la nouvelle équipe de direction, adjoints d'un architecte spécialisé en projets golfeques et hôteliers à travers le monde, ont parié sur le potentiel de Sophia Antipolis et de ses environs, en optant pour un positionnement qualitatif « forme et plaisir ». Ainsi, après sept mois de transformations radicales et de rénovations, le complexe conçu dans un design contemporain, propose dorénavant un hôtel 4 étoiles de 155 chambres dont 2 suites. Toutes les chambres invitent au confort dans un décor de bois aux lignes épurées, avec le choix chromatique de l'ambiance lumineuse recherchée, en mode décontraction ou tonifiant.

Sport et bien-être au cœur du Club

Si les cours de tennis, le centre d'entraînement de la Golf Academy France et la piscine sont toujours là, oasis de détente à l'ombre des palmiers en prime, le Sophia Country Club élargit ses prestations avec la création d'un spa. Ce nouvel espace zen de 600 m² dédié à la détente et à la remise en forme est accessible à tous, de la relaxation en fin de journée, à la préparation sportive des athlètes de haut niveau. Le Sophia Country Club propose des chambres en hypoxie qui reproduisent des conditions d'altitude (des sportifs s'y préparent pour les JO de Londres !). Il offre des cures personnalisées de rééquilibrage et de revitalisation. Au menu, des soins exclusifs d'endermologie™, de sonothérapie, de chromothérapie, un hammam des sens, un sauna infrarouge et un Cryosauna (le corps est exposé quelques minutes à des températures d'environ -160°C). Le Regain Health Spa offre également un programme d'amincissement, d'action anti-âge ou d'augmentation



Espace zen

du tonus musculaire, des massages relaxants prodigués par des thérapeutes, un espace fitness...

L'établissement accueille aussi le premier centre de Padel en France avec son partenaire Robin Haziza, champion de France et son équipe de Real Padel.

Le bar-restaurant lounge et sa scène musicale professionnelle

Pour le plaisir du palais et des oreilles, le bar-restaurant lounge propose, dans une ambiance à la fois raffinée et décontractée, une carte façon "bistrot du monde" aux saveurs méditerranéennes, scandinaves, orientales ou asiatiques. Ambiance feutrée le matin, rythmes lounge l'après-midi, dès la fin de journée, la scène musicale "Live" orientée Jazz électro s'anime pour des after-works conviviaux et chaleureux, tandis que les groupes peuvent enregistrer leurs concerts en vidéo haute définition et être retransmis en direct sur les écrans de l'espace de restauration.



De gauche à droite : Richard Galy, Maire de Mougins - Philippe Avice, Directeur Manager de l'hôtel - Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot - Eric Pauget, Conseiller Général - Alain Pistolesi, Directeur de l'hôtel

La nouvelle version du Sophia Country Club, qui est indéniablement un attrait de plus pour notre commune avec son hôtel, son centre sportif, son espace de détente et son bar-restaurant musical, perpétue l'esprit « Club » qui l'a toujours caractérisé, avec peut-être cette touche complémentaire d'un « vous êtes comme chez vous ».

➔ SOPHIA COUNTRY CLUB****

3550 Route des Dolines • 04 92 96 68 78

sales@sophiacountryclub.com • www.sophiacountryclub.com



Terrasse détente du spa

CULTURE

ART

ÉVÉNEMENTS

...CET ÉTÉ À BIOT

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL « LES NUITS DE L'ARLEQUINO »

Du lundi 2 au dimanche 8 juillet 2012 • Jardin Frédéric Mistral

Du 2 au 7 juillet

Stage de danse contemporaine avec Lariø Ekson à l'Espace des Arts et de la Culture. Cours 11h-12h30 • Workshop 12h30-13h30 • Les stagiaires seront intégrés dans le spectacle du 7 juillet • Tarifs : 25 € la journée, 120 € les 6 jours + 20 € d'assurance et inscription.

Lariø Ekson (New-York) est danseur étoile et chorégraphe international. Il a enseigné à l'Opéra National et à l'École de Danse de Paris. Il est commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres.

Jeudi 5 juillet

Une journée gratuite dédiée aux enfants de 10h à 12h et de 17h à 19h30. Avec Valerio Paltenghi, Stéphanie Hamel-Grain, Corinne Josseaux-Battavoine, Yann Soccoia Castang et l'école de théâtre de Biot.

Vendredi 6 juillet

Quand le théâtre rencontre la danse. Défilé dansé (Alyat-danza) à 21h, rue St Sébastien. Spectacle « L'appeau du désir » (compagnie Têtes de Litote et Alya Rojas) à 21h30.

Samedi 7 juillet

Les mouvements scéniques à l'honneur à 21h30. Intervention de Laura Magro, Fathmé, Luciano Di Natale, Lariø Ekson, la compagnie Alyat-danza et la compagnie Sof.

Dimanche 8 juillet

Clôture du festival « Les nuits de L'Arlequino » à 21h. Soirée de gala et sketches avec des comédiens, danseurs et musiciens.

Retrouvez le programme complet sur www.biot.fr.

➤ Renseignements :

Association L'Arlequino • 5545, route de Valbonne • 04 89 68 00 56 • danilo.righetti@neuf.fr

Tarifs soirée : 10 € adultes, 5 € enfants • Carnet trois soirées : 25 €



LES FOULÉES BIOTOISES

Dimanche 8 juillet, à 18h • Centre historique

Comme chaque année, le Biot Athlétique Club organise une course pédestre de 8km à travers les rues du centre historique. Venez nombreux pour encourager les coureurs ! Inscription à 16h, départ à 18h sur la Place de Gaulle et remise des prix à 20h.

FÊTE DES COMMERÇANTS

Vendredi 13 juillet, de 19h30 à 22h30 • Centre historique • Entrée libre

Comme chaque année, la CAPL invite les Biotois et les résidents en vacances à emmener leur casse-croûte pour pique-niquer dans les rues du centre historique, le 13 juillet au soir. Deux groupes de musiciens seront là pour régaler vos oreilles et vous faire danser. Des tables seront mises à votre disposition. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la Galerie Saint Sébastien : 11 rue Saint Sébastien • 04 93 65 11 50 • galerie.stsebastien@orange.fr.

FÊTE NATIONALE

Samedi 14 juillet, 19h • Place de Gaulle • Entrée libre



Programme :

• 19h-20h : Concert de l'Orchestre Harmonie Antiboise

L'orchestre le plus réputé d'Antibes viendra interpréter des classiques musicaux à écouter en famille sur le thème de la variété française. Rendez-vous sur la Place de Gaulle pour une heure de musique.

• 20h30 : Discours de Sylvie Santagata, 1^{ère} adjointe au Maire de Biot

• 21h : Bal de variétés du groupe Come Back

Dans la pure tradition du 14 juillet, une soirée pop/rock/variété pleine de bonne humeur orchestrée par le groupe Come Back.



ÉLECTION DE MISS BIOT 2012

Samedi 21 juillet à 21h • Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Venez vivre auprès des 12 prétendantes sélectionnées cette soirée d'émotion où elles rivaliseront de beauté et d'élégance pour devenir Miss Biot 2012 !

Les passages de ces jeunes filles en tenue de soirée, en maillot de bain et en robe de mariée seront ponctués par des intermèdes du show professionnel du Comité Miss Provence Côte d'Azur avec cette année la revue transformiste « Zaza Folies » et le spectacle des magnifiques Miss Vedettes. Soyez acteur de l'élection de votre

Miss en retirant, à l'entrée du Jardin F. Mistral, votre bulletin de vote qui décidera du destin de ces demoiselles au même titre que le vote des représentants de notre jury 2012 ! Les résultats seront dévoilés vers 23h et toutes nos miss recevront alors les nombreux cadeaux offerts par les commerçants de Biot.

Exceptionnel à Biot !

Cette soirée Miss, généralement payante dans les autres villes, sera en entrée libre, dans la mesure des places disponibles (ouverture des portes à 20h30).

➤ Renseignements :

Service Événementiel • 04 92 91 55 75 • 06 16 01 89 36
evenements@biot.fr

Christine PELISSIER-TABUSSO
Déléguée aux Animations Événementielles,
Expositions et Traditions
christine.pelissier@biot.fr



L'HIPPODROME CÔTE D'AZUR ACCUEILLE LES MÉTIERS D'ARTS

Mercredi 1^{er} août, à partir de 19h • Hippodrome de Cagnes-sur-Mer • Entrée libre pour les Biotois*

Pour la seconde année consécutive, l'Hippodrome de la Côte d'Azur accueillera les 5 villes labellisées « Ville et Métiers d'Art » du département (Biot, Cagnes-sur-Mer, Le Cannet, Mougins et Vallauris Golfe-Juan) pour une soirée festive sur le thème des métiers d'art. Les courses de chevaux seront ponctuées d'intermèdes artistiques au cours desquels les spectateurs pourront découvrir les métiers spécifiques à chacune des villes.

Le prix « Villes et Métiers d'art 06 » ouvrira la soirée, en présence de M. Vogel-Singer, Président de l'association nationale Villes et Métiers d'Art. Chaque ville décernera ensuite son prix : le Prix des Verriers (Biot), le Prix du Bijou Contemporain (Cagnes-sur-Mer), le Prix des Artisans d'Art (Le Cannet), le Prix des Céramistes (Vallauris Golfe-Juan) et le Prix de la Gastronomie (Mougins).

Elles présenteront des expositions, des démonstrations de savoir-faire et proposeront des ateliers d'initiation à certains métiers d'art pour les enfants. Des tours de poney et des structures gonflables seront offerts par l'hippodrome. Toutes les animations ainsi que le stationnement seront gratuits.



Biot

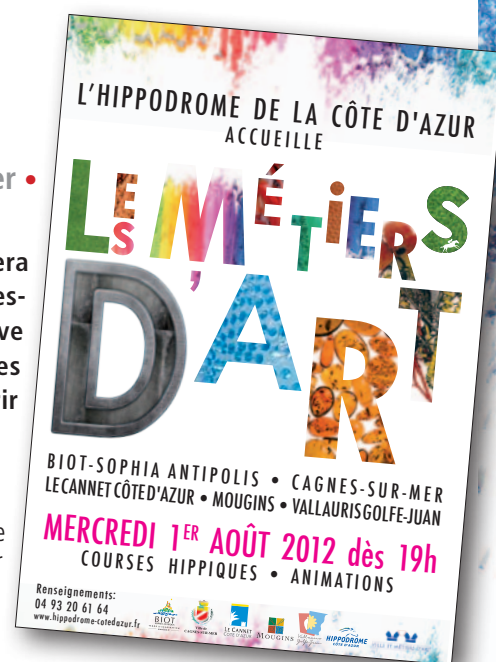
- Exposition de verreries d'art par les verriers de Biot
- Démonstration de soufflage du verre par Marcel Saba et participation des enfants
- Ateliers mosaïque et peinture sur verre par l'association L'Atelier des Métiers d'Art
- Promenades en voiture électrique pour les enfants
- Exposition et spectacle de marionnettes de Loïc Bettini

Cagnes-sur-Mer

- Présentation de bijoux contemporains sous forme de tableaux vivants

Vallauris Golfe-Juan

- Exposition de céramique
- Atelier de peinture sur céramique
- Démonstrations et initiation au tournage par les potiers

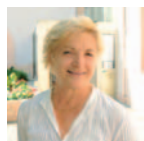


➔ Renseignements : Office de Tourisme
04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

* Le prix d'entrée (4,50 €) sera offert aux habitants des 5 villes, sur présentation d'une invitation à retirer à l'Office de Tourisme ou d'un justificatif de domicile récent.

Nicole PRADELLI

Déléguée aux Commerce et à l'Artisanat
nicole.pradelli@biot.fr



FÊTE PATRONALE DE LA SAINT JULIEN

Du 17 au 20 août • Centre historique • Entrée libre

Comme chaque année, la traditionnelle fête patronale de la Saint Julien se tiendra le 3^{ème} week-end d'août et proposera des animations et spectacles pour tous.

Tout au long de ces festivités

- Ouverture du Four Communal Émile Cheval, de 9h à 17h
- Stands forains
- Jeu « Sur la piste des Traditions Biotaises » – Départ de l'Office de Tourisme



Vendredi 17 août

- 15h : concours de boules pour les enfants de 6 à 13 ans (inscription au Clos de Boules)
- 16h : visite guidée du centre historique
- 20h30 : soirée Disco Mania – Place de Gaulle



Samedi 18 août

- 8h-12h : course de vélo (Vélo Sprint Biotois)
- 12h : remise des prix de la course et vin d'honneur – Place de Gaulle
- 13h-19h : jeux en bois traditionnels pour les enfants – Rue St Sébastien
- 14h : inscriptions au concours de boules (Boule Amicale Biotoise) – Clos de Boules
- 15h : concours de boules (Boule Amicale Biotoise) – Clos de Boules
- 18h30-20h30 : déambulation musicale (groupe Gugus Band) – Centre historique
- 21h : soirée bal rock (groupe Synthèse) – Place de Gaulle

Dimanche 19 août

- 11h : messe provençale – Place de l'Église
- 11h-13h30 : farandole provençale (Li Arendoula) – Centre historique
- 12h30 : discours de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot. Présentation de Miss Biot 2012 et de ses dauphines suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité – Place de Gaulle



- 14h : inscriptions au Championnat Européen de Boules Carrées – Clos de Boules
- 14h-17h : maquillage pour enfants (Mélanie Cassella, maquilleuse professionnelle) – Place des Arcades
- 15h : championnat Européen de Boules Carrées – Centre historique
- 19h-20h : remise des Prix du Championnat Européen de Boules Carrées
- 20h : pique-nique géant (Amicale Biotoise des Traditions) – Place de Gaulle (inscription à l'Office de Tourisme)
- 21h30 : soirée DJ Paradis – Place de Gaulle

Lundi 20 août

- 9h : procession de la Saint Julien – Centre historique
- 14h-17h : maquillage pour enfants (Mélanie Cassella, maquilleuse professionnelle) – Place des Arcades
- 14h : inscriptions au concours de boules – Clos de Boules
- 15h : concours de boules – Clos de Boules
- 16h : roumpa pignata et jeux pour enfants – Place des Arcades
- 18h15 : spectacle de magie (Michel Corradi) – Jardin Frédéric Mistral



➔ Renseignements : Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE BIOT

Place de Gaulle • 17h

La Ville de Biot commémorera le 68^{ème} anniversaire de la Libération de Biot en présence de Jean-Pierre Dermit (Maire de Biot et Vice-président de la CASA), Guy Anastile (Adjoint au Maire et délégué aux anciens combattants), du Conseil Municipal et de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants.

Programme - 17h :

- Rassemblement Place de la Chapelle
- Formation du cortège
- Ouverture de la cérémonie, Place de Gaulle
- Allocution de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot
- Chant des Partisans
- Dépôts de gerbes
- La Marseillaise



SEPTEMBRE



SPORT EN FÊTE : DÉCOUVREZ LE SPORT À BIOT

Samedi 8 septembre, de 15h30 à 19h30 • Plateau sportif du Groupe Scolaire Eugène Olivari (quartier St Philippe) • Entrée libre

Fidèle à son engagement au développement du sport pour tous, le Service Jeunesse et Sport de la Ville de Biot organise comme chaque année une journée de découverte des activités sportives à pratiquer dans notre commune, ou dans les communes partenaires.

À cette occasion, vous pourrez connaître les différentes disciplines et gagner votre « Pass'sports » afin de bénéficier de séances gratuites, enrichir vos connaissances et découvrir peut-être votre passe-temps de prédilection.

Initiations et démonstrations sont au programme !

Les pratiques sportives phares de Biot seront au rendez-vous : arts martiaux, basket, tennis, danse acrobatique, foot, monocycle, vélo. Une multitude d'activités pour une journée musclée !

Charles ROIG
Délégué aux sports
charles.roig@biot.fr



JOURNÉE LUDOTHÈQUE « LES CINQ SENS »

Mercredi 12 septembre, de 10 h à 18h • Bibliothèque St Exupéry • Entrée libre

Pour fêter la rentrée scolaire, la bibliothèque St Exupéry organise chaque année une **Journée Ludothèque** avec la participation de la Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes (Conseil Général). Petits et grands profiteront de nombreux jeux de plein air, d'intérieur et d'adresse mis à leur disposition tout au long de la journée.

Plusieurs animations pédagogiques et des expériences scientifiques et ludiques autour des 5 sens (exposition, ateliers, parcours tactile...) seront proposées aux enfants.

Découvrez le programme détaillé de la manifestation sur www.biot.fr et à l'accueil des bibliothèques courant juillet !



S'inscrire à la bibliothèque

Pour devenir adhérent, rien de plus simple ! Il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile récent, de régler une cotisation annuelle de 1,5 € et de remplir une fiche individuelle d'inscription, téléchargeable sur www.biot.fr. L'abonnement est gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. L'adhésion permet de fréquenter les deux bibliothèques municipales de Biot.

Les bibliothèques municipales seront fermées du 14 au 25 août inclus. Bon été à tous !

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 15 et 16 septembre • Centre historique • Entrée libre

Sur le thème du « Patrimoine caché », la 29^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine a pour objectif de nous amener à aborder notre patrimoine sous des angles nouveaux afin de mieux le connaître et de le préserver.

Partez à l'aventure en découvrant notre patrimoine caché de diverses manières : visites guidées du centre historique, **jeu de piste** pour les enfants, visites commentées du **Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises**, **ateliers créatifs** de mosaïque, de verre soufflé et de peinture sur céramique et, pour la 2^{ème} année consécutive, venez jeter en rafales un regard averti sur notre patrimoine caché en participant au **Marathon Photo Numérique**... À moins que vous ne préfériez nous montrer vos talents cachés en matière culinaire en vous inscrivant au 4^{ème} **Concours de Pissaladière** de Biot.



Samedi 15 septembre

- 11h : inauguration de la Place Marcel Camatte (derrière l'Église Sainte Marie-Madeleine)
- 14h-17h : atelier de peinture sur céramique – Tasse de Couleurs, rue du Portugal
- 14h-17h : atelier mosaïque – Place des Arcades
- 14h30 : atelier pizza – Four Communal Émile Cheval, rue de la Poissonnerie
- 16h : conférence sur les travaux de réhabilitation de l'Église Sainte Marie-Madeleine, par Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments Historiques – Salle des Mariages

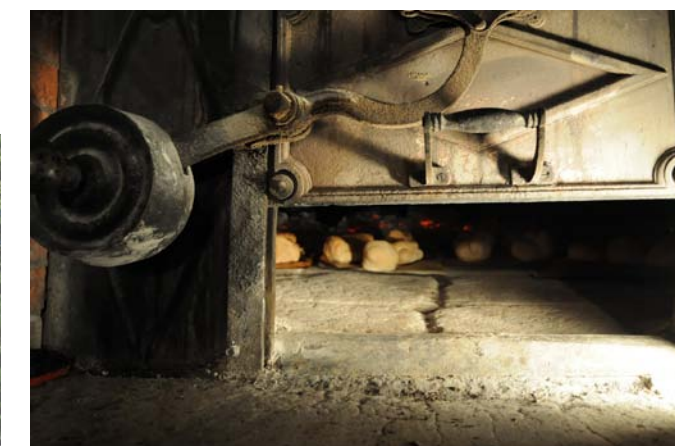
Dimanche 16 septembre

- 10h : Marathon Photo Numérique « Patrimoine : Clichés Cachés » (à partir de 15 ans - inscription et règlement sur www.biot.fr ou au 04 93 65 78 00 à partir du 15 août) – Départ de l'Office de Tourisme

- 15h : visite guidée « Biot et son Patrimoine caché » – Départ de l'Office de Tourisme
- 14h-17h : atelier mosaïque – Place des Arcades
- 14h-17h : atelier de verre soufflé, verrerie Pascal Guyot – Rue Saint Sébastien
- 14h-17h : atelier de peinture sur céramique – Tasse de Couleurs, rue du Portugal
- Dès 15h30 : concours de Pissaladière – Four Communal Émile Cheval, rue de la Poissonnerie. Emmenez votre préparation pour qu'elle soit jugée en toute amitié par des experts en la matière.
- 19h : remise des Prix du Marathon Photo et du Concours de Pissaladière suivie d'un vin d'honneur et d'une dégustation de pissaladière – Place des Arcades



Porte des Tines (1565)



Martine VENIAT
Conseillère Municipale,
déléguée au Patrimoine
martine.veniat@biot.fr



Entrée gratuite sur l'ensemble de l'événement, ateliers créatifs et marathon photo inclus !

MARCHÉ ITALIEN

Les 15 et 16 septembre • Place des Arcades • Entrée libre

Comme chaque année, les commerçants et producteurs du Piémont installeront leurs étals gourmands sur la Place des Arcades pour le plus grand bonheur de nos papilles. Retrouvez les saveurs et la convivialité de l'Italie pendant ces deux jours de marché : pâtes fraîches, biscuits, charcuterie, vins, bière de Vernante, fromages, miels et conserves...



FÊTE DES VENDANGES

Dimanche 16 septembre, de 11h à 18h • Place de Gaulle • Entrée libre

Cette manifestation organisée chaque année par l'Amicale Biotoise des Traditions met la vigne à l'honneur : défilés, musique, foulage du raisin et bonne humeur sont au programme.

Le raisin faisait partie de la manne économique du village jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, mûrissait sur les coteaux biotois et donnait lieu à une vente exceptionnelle de servant lors de la fête du raisin et du mimosa. Le raisin est aujourd'hui récolté par les bénévoles de l'Amicale et les enfants des écoles sur la vigne communale, 800 m² de cépage toujours entretenus dans la Calade du Cimetière. Pour cette journée, l'association vous propose des animations folkloriques dans la pure tradition biotoise.

Programme :

- 11h : animations folkloriques avec l'arrivée du raisin dans les rues du centre historique
- 12h30 : vin d'honneur et repas géant servis sur la Place de Gaulle (inscriptions à partir du 1^{er} septembre, places limitées)
- 16h30 : foulage du raisin et dégustation du vin nouveau
- 18h : une farandole clôturera cette journée



➔ Renseignements et inscriptions :

Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Samedi 22 septembre, de 9h à 13h • Départ de l'Office de Tourisme

À la découverte de votre nouvelle ville, Biot : insolite, chaleureuse et pleine de richesses !

Le Service des Liens Interquartiers invite, comme à chaque rentrée, les nouveaux résidents à participer à une matinée de rencontre conviviale, afin de découvrir leur ville, son patrimoine historique, ses évolutions actuelles et les services offerts par la commune. Accueillis à l'Office de Tourisme, une visite-découverte en bus dévoilera les différentes facettes de Biot à travers son artisanat d'art et ses multiples quartiers : Sophia Antipolis, Bois-Fleuri, Saint Philippe... Ce rendez-vous amical sera clôturé par une rencontre avec le Maire, Jean-Pierre Dermit.

Programme :

- 9h : petit-déjeuner d'accueil à l'Office de Tourisme
- 10h : départ de la visite découverte en bus
- 10h30 : visite d'un atelier de fabrication de verrerie d'art
- 11h30 : rencontre avec le Maire, Jean-Pierre Dermit, en Salle des Associations

Les personnes souhaitant participer à cette matinée sont invitées à s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme : 46 rue Saint Sébastien • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr



Lydia BIGAZZI
Déléguée aux liens
inter-quartiers et à l'accueil
lydia.bigazzi@biot.fr



TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

« LA LIBERTÉ », EXPOSITION DU SCULPTEUR KEES VERKADE

Du 3 août au 14 octobre • Office de Tourisme • Entrée libre

C'est un immense honneur que d'accueillir dans les murs de l'Office de Tourisme les œuvres exceptionnelles du sculpteur Kees Verkade. Né à Haarlem (Pays-Bas) en 1941, il exalte le mouvement des hommes et des âmes.



Après des études à l'Académie Royale de la Haye, le sculpteur modèle l'être humain sous toutes ses facettes, avec une importance particulière pour le mouvement et l'émotion. Ses thèmes de prédilection sont nombreux : jeux d'enfants, clowns, acrobates, sportifs et danseurs dans une concentration extrême, mères qui cajolent leurs enfants ou amoureux qui s'abandonnent à leur bonheur. Des gouaches et sérigraphies colorées font aussi partie de l'étendue de sa créativité.

Les nombreux amateurs d'art, collectionneurs et entreprises dont il a honoré les commandes, l'ont promu comme le plus célèbre des sculpteurs des Pays-Bas, dont les œuvres monumentales sont présentes dans le monde entier, de New York à Nice et de Monaco à Maastricht. Ses œuvres ont également connu un grand succès dans les ventes aux enchères des plus prestigieuses maisons telles que Christie's et Sotheby's à Amsterdam.

L'expression du mouvement des âmes

Danse, sports, cirque : c'est l'expression du mouvement qui nous marque dans la sculpture de Kees Verkade. Alors qu'une sensation d'étrangeté due au décalage entre l'immobilité de la sculpture en bronze et la légèreté de la figure représentée nous déstabilise, on imagine sans peine le travail du sculpteur qui, sa vie durant, s'est ingénié dans son atelier à modeler, façonner, déformer l'argile pour décortiquer et reconstruire les corps dans le but de rendre à la perfection leurs infimes mouvements, leur force ou leur grâce selon les sujets.

Un paradoxe magnifique qui fait à notre sens toute la valeur de son œuvre.



Sculpture "La liberté"

Un exercice dans lequel il excelle si bien que le rendu du moindre cillement des âmes transparaît aussi dans ses œuvres où l'amour et la passion sont toujours étroitement liés à l'action. À la suite de Degas, Rodin, ou Léger, ces maîtres du mouvement et du corps qui l'auront certainement inspiré, il sublime l'instant, l'attrape au vol, en suspension, et réussit l'impensable : saisir et retranscrire l'âme de ses modèles !

Auteur de la sculpture monumentale « L'Envol » située Place de la Chapelle, offerte par l'artiste pour les 25 ans du Festival des Heures Musicales, Kees Verkade, résident biotois, nous démontre une fois encore sa généreuse fidélité en nous faisant découvrir des pièces spécifiquement choisies pour Biot, que vous pourrez apprécier jusqu'au 14 octobre.

➔ Renseignements : Office de Tourisme • 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 3 août à 19h, à l'Office de Tourisme.

Christine PELISSIER-TABUSSO
Déléguée aux animations événementielles,
expositions et traditions
christine.pelissier@biot.fr



EXPOSITION : « 3 DATES, 3 CÉRAMISTES, 3 PROFILS »

Jusqu'au 28 octobre • Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

Durant six mois, et ce depuis le 21 avril, trois artistes de notre région se succèdent au musée. Cet été, deux céramistes exposeront leurs œuvres.

Dominique Allain du 23 juin au 20 août

La sculpture d'Allain représente à l'extrême le raffinement psychologique du problème Raku dans la pratique de la sculpture. Le corps est pour lui le miroir des impulsions internes de ce qui est. Pierre Digan dit de son art : « Tout est faux sauf l'illusion » (extraits d'un article de John K. Sullivan dans « Ceramics tomorrow »).

Plastiques (EMAP) de Nice, où elle pratique également la gravure. Pendant deux ans, elle fréquente l'atelier de céramique de la Villa Arson de Nice (EPIAR), puis s'initie à la technique du Raku avec Michel Soussi et Camille Viot. Depuis 1980, elle travaille dans les musées de Nice : Musée des Beaux-arts, Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMAC) et Musée Matisse en tant qu'attachée de conservation.



Vernissage de l'exposition (de gauche à droite) M. Allain - Mme Armando - M. van Lith - M. Dermit - M. Parisi

Marie-José Armando du 25 août au 26 octobre

Le vernissage aura lieu le samedi 25 août.

Marie-José Armando découvre la céramique à l'École d'Arts

➔ Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
9 rue Saint Sébastien • 04 93 65 54 54
amis.musee.biot@wanadoo.fr • <http://musee-de-biot.fr>

La prochaine sortie des Amis du Musée : Imperia (Italie), le 2 octobre 2012

Les adhérents recevront leurs courriers en septembre. En attendant, voici un aperçu du programme :
- le matin, visite de Porto Maurizio, ancienne ville fortifiée de la République de Gênes,
- l'après-midi, visite d'Oneglia, ville importante de la Maison de Savoie et de son étonnant Musée de l'olivier,
- pour agrémenter cette journée, un excellent déjeuner est prévu pour déguster des spécialités italiennes.



EXPOSITION « EXILS, RÉMINISCENCES ET NOUVEAUX MONDES »

Jusqu'au 8 octobre • Musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes

L'expérience essentielle de l'exil est commune à Picasso, Chagall et Léger, à des moments différents de l'histoire, pour des raisons variées, aux conséquences à distinguer. Fondateur pour Chagall et Picasso, partis pour le Paris fascinant du début du siècle, l'exil sert à Léger d'aiguillon nouveau aux États-Unis, à partir de la Seconde Guerre Mondiale.

Autour de ces trois figures, l'exposition organisée par les musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes et la réunion des musées nationaux, durant l'été 2012, a pour ambition de montrer à quel point l'exil inspire de nombreux artistes, plus particulièrement dans la première partie du XX^{ème} siècle.

Au Musée national Fernand Léger, autour de son art de constructeur de nouveaux mondes qui semble regarder avant tout vers l'avenir, seront exposés les artistes proches de cet état d'esprit : Arp, Magnelli, Moholy-Nagy, Mondrian ou Albers...



Ateliers pédagogique

Ateliers pour enfants et parents : tous les jours sauf mardi, 10h-12h ou 14h-16h.

➔ Musée national Fernand Léger
Chemin du Val de Pôme • 04 92 91 50 20 •
www.musees-nationaux-alpesmaritimes.fr

Cinéma

Dimanche 2 septembre à 15h :

Trois courts métrages sur la mémoire et sa transmission.

Dimanche 7 octobre à 15h :

« Tempo di viaggio » - Andreï Tarkovski et Tonino Guerra / Italie / 1983 / 1h12 / vostfr

LES MARDIS MARIONNETTES DE LOÏC BETTINI

Chaque mardi du 10 juillet au 28 août inclus, 21h • Place des Arcades • Entrée libre • Annulation en cas de pluie

Tout au long de l'été, le marionnettiste biotois Loïc Bettini présentera son dernier spectacle « Baraka Couleurs », conte poétique et musical, dans la grande tradition des spectacles de rue en plein air qui égaient et émerveillent nos débuts de soirées estivales.



« Un devin magicien fait prendre vie à des marionnettes et ne contrôle plus leurs sentiments ». Dans l'univers mystérieux de la fête foraine, cette histoire est jouée par des marionnettes entièrement imaginées et créées par Loïc Bettini. Des numéros de cirque, de danse, de fée, de dragon, des clowns romantiques, mais aussi l'histoire d'amour de Petrouchka et de la Ballerine en font un conte empreint de tant de couleurs et d'émotions.

Marionnettes, costumes, interprétation, texte et poèmes : Loïc Bettini.

Musiques : traditionnelles de cirques et de foires, Maurice Ravel « Jardin Féérique » et Stravinsky « Petrouchka ».



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque mardi • Centre historique

Chaque mardi matin, Biot fait son marché ! Tout au long de la rue Saint Sébastien, retrouvez des produits frais tels que légumes ou fruits, poisson, boucherie, ainsi que des produits du terroir français (huiles d'olive, miels, fromages, charcuteries), et de savoureux plats cuisinés (provençaux, asiatiques). Des stands de vêtements, bijoux et cosmétiques viennent compléter l'offre. Un accueil chaleureux de tous les commerçants vous attend dans un cadre paisible, pour des courses à l'écart du stress de la ville et des supermarchés.



LES MERCREDIS DU CINÉMA EN PLEIN AIR

Chaque mercredi du 11 juillet au 29 août inclus • Jardin Frédéric Mistral
Entrée libre • Annulation en cas de pluie

LE 11 JUILLET À 21H30 – « LE PETIT NICOLAS »

2010 – Réalisé par Laurent Tirard

Genre : Comédie – Durée : 1h30

Nicolas mène une existence paisible jusqu'au jour où il surprend une conversation entre ses parents qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique alors et imagine le pire...

LE 18 JUILLET À 21H30 – « JOUE-LA COMME BECKHAM »

2002 – Réalisé par Gurinder Chadha

Genre : Comédie sociale – Durée : 1h52

Une jeune fille d'origine indienne brave la tradition et l'autorité de ses parents en poursuivant le rêve de devenir joueuse de football...

LE 25 JUILLET À 21H30 – « DR DOLITTLE 2 »

2001 – Réalisé par Steve Carr

Genre : Comédie – Durée : 1h22

Suite à la visite d'un patient, le Dr Dolittle, vétérinaire communiquant avec les animaux, s'efforce de sauver une forêt et ses habitants contre des promoteurs immobiliers cyniques...

LE 1^{ER} AOÛT À 21H – « RIO »

2011 – Réalisé par Carlos Saldanha

Genre : Animation dès 3 ans – Durée : 1h30

Un perroquet nommé Blue quitte le confort de sa cage pour s'aventurer au cœur de Rio de Janeiro. Sachant qu'il n'a jamais appris à voler, son aventure s'annonce pleine de surprises !

LE 8 AOÛT À 21H – « RIEN À DÉCLARER »

2011 – Réalisé par Dany Boon

Genre : Comédie – Durée : 1h48

1^{er} janvier 1993 : passage à l'Europe. Deux douaniers, l'un belge, l'autre français, apprennent la disparition prochaine de leur poste frontière...

LE 15 AOÛT À 21H – « 15 AOÛT »

2002 – Réalisé par Patrick Alessandrini

Genre : Comédie – Durée : 1h35

Trois pères de famille profitent de ce week-end pour rejoindre leurs femmes à La Baule. Cependant, les épouses lassées se sont éclipsées sans les enfants...

LE 22 AOÛT À 20H45 – « LE ROI ET L'OISEAU »

1980 – Réalisé par Paul Grimault

Genre : Animation (dès 3 ans) – Durée : 1h27

Le Roi Charles V et Trois font Huit et Huit font Seize règne en tyran sur le royaume de Takicardie. Seul un oiseau, enjoué et bavard, ose le narguer...

LE 29 AOÛT À 20H15 – « SPARTACUS »

1961 – Réalisé par Stanley Kubrick

Genre : Péplum (dès 10 ans) – Durée : 3h18

Italie, 73 av. J.C. Esclave devenu gladiateur, Spartacus est épargné dans un combat à mort. Ce répit soulève en lui le souffle de la révolte contre l'Empire Romain...

LES NOCTURNES DU JEUDI PAR LES COMMERÇANTS DE LA CAPL « SWING ET SHOPPING ! »

Chaque jeudi, du 12 juillet au 23 août inclus, de 19h à 22h • Centre historique

L'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Biot organise la 2^{ème} édition des *Nocturnes du Jeudi* à travers 7 soirées en juillet et août.

Au programme : des animations musicales dans la rue de 19h à 22h, une tombola avec des bons d'achat à utiliser chez les commerçants participants du centre historique et de Biot 3000 et l'ouverture des boutiques pour des nocturnes où il fait bon faire « du shopping sur un air de swing » !

LES SOIRÉES ESTIVALES DU CONSEIL GÉNÉRAL 06

Les 12 et 27 juillet et 3 et 10 août, 21h • Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Depuis 7 ans, le Conseil Général des Alpes-Maritimes propose plus de 450 spectacles gratuits et extrêmement variés, de juin à septembre, qui s'étendent dans plus de 150 communes du département. Entre tradition et modernité, œuvres typiques et atypiques, couleur locale et art mondial, les Soirées Estivales consacrent le génie sous toutes ses formes et sur toutes les scènes. Pour le plus grand plaisir des Biotois et des visiteurs, ce sont cette année 4 dates qui sont programmées sur notre commune.



- JEUDI 12 JUILLET – MARJORIE & CO**
Concert de musique actuelle Blues/Folk
- VENDREDI 27 JUILLET – NEW SEXTET**
Concert de Jazz
- VENDREDI 3 AOÛT – KUMA**
Concert de Reggae
- VENDREDI 10 AOÛT – SUNRISE**
Concert de musique actuelle aux influences Country

L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE PRÉPARE SA RENTRÉE

Comme chaque année, l'Espace des Arts et de la Culture (EAC) vous propose un large éventail d'activités, pour enfants et adultes : danse jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, basse et batterie) et deux classes d'orchestre (musique classique et musique actuelle).

Qui peut s'inscrire ?

Bien que les résidents biotois soient prioritaires, l'EAC est ouvert à tous dans la limite des places disponibles. Au-delà de ces disponibilités, une liste d'attente est constituée et valable pour l'année scolaire.

Comment s'inscrire ?

Les formulaires d'inscription et de réinscription sont téléchargeables sur www.biot.fr, rubrique GUPII / EAC. Vous devez les retourner au plus tôt, remplis, signés et accompagnés des pièces à joindre au **GUPII, en Mairie Annexe** (04 92 90 93 70 • gupii@biot.fr).

Calendrier de la rentrée

L'accueil de l'EAC est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le lundi 3 septembre, de 14h à 18h.

Deux après-midis portes-ouvertes sont prévus de 15h à 19h, mercredi 12 septembre pour les réinscriptions et jeudi 13 septembre pour les nouveaux inscrits, pour rencontrer les professeurs et confirmer l'inscription.

➔ Les cours reprendront à partir du samedi 15 septembre.



LE PETIT ATELIER

Le Petit Atelier fera sa rentrée le mercredi 5 septembre 2012.

Paule et Gisèle initient les enfants aux travaux manuels, dessin, peinture et autres loisirs créatifs à la vieille école, rue de la Caroutte, au fond du jardin d'enfants dans le centre historique. Les cours ont lieu chaque mercredi et samedi, de 14h à 16h, en vue de leur 22^{ème} exposition qui aura lieu samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2012 à la Salle des Associations, 12 route de Valbonne.

➔ Renseignements : Paule au 04 93 65 06 61 • Gisèle au 04 93 65 06 93



L'ATELIER DES MÉTIERS D'ART

L'Atelier des Métiers d'Art (AMA) souhaite la bienvenue à son nouveau professeur d'iconographie, Oscar Brask. L'art sacré de la représentation divine se faisant rare, cet enseignant de renom, conférencier à ses heures, souhaite transmettre son savoir-faire et ses expériences à tous. Accessible dès l'enfance et sans limite d'âge, Oscar Brask vous accueille à la Poterie Provençale de Biot pour des cours réguliers ou des stages de 3 à 5 jours.

L'AMA poursuit ses actions et ses activités avec



enthousiasme avec l'organisation du stage de restauration et conservation du patrimoine au Centre Européen des Métiers du Patrimoine en Italie. L'association propose régulièrement des stages comme la restauration de tableau, la bijouterie d'ornement ou la peinture sur porcelaine dans son atelier. Vous trouverez le détail de chaque formation sur le site internet www.ateliermetiersdart.com ainsi que les possibilités de prise en charge financière.

➔ La Poterie Provençale • 1689 route de la Mer • atelier.metiersdart@gmail.com
Pôle formation : Laetitia Razavet • 06 43 62 01 55 • Pôle restauration : Fanny Meynardi • 06 60 82 15 97

CIRCULEZ AVEC LA NAVETTE D'ÉTÉ !

NAVETTE D'ÉTÉ BIOT VILLAGE

Un départ toutes les 15 minutes !

Fonctionnement du 28 avril au 30 septembre 2012

- BIOT VILLAGE
- Parking des Bâchettes
- La Baume
- Parking La Baume
- Village Familial Stade
- Verreries
- Biot 3000
- Ch. Fanton d'Andon
- Pont Muratore
- Quatre Chemins
- BIOT VILLAGE

Période de fonctionnement du 28 Avril au 1er juillet et du 8 Septembre au 30 Septembre 2012

Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 21h
Dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Attention! Pas de départ à 16h et 18h

Période de fonctionnement du 2 Juillet au 2 septembre 2012

Du dimanche au mercredi : de 10h à 13h et de 13h30 à 20h
Du jeudi au samedi : de 10h à 13h et de 13h30 à 22h30

Attention! Pas de départ à 16h, 18h et 20h

Tarifs de la navette d'été

- Un titre de transport vendu 1€ à bord des bus, valable 3h.
- La carte sans contact à 5€ pour un accès gratuit à toutes les navettes CASA pendant 5 ans et pouvant être créditée afin d'utiliser les lignes régulières (10 trajets pour 8€).

www.envibus.fr

ZOOM EN IMAGES



Biot à Musiques

Biot à Musiques



Chasse aux œufs – Jardin F. Mistral



Biot Nature et Environnement - Jardins éphémères



Réunion Publique sur le Moustique Tigre



Notre doyenne de 103 ans est citoyenne ! 6 mai 2012



Fête du Pain des 12 et 13 mai 2012



Cérémonie de la déportation du 29 avril 2012



Cérémonie de l'Appel Historique du 18 juin



Inauguration de l'enseigne du Four Communal Émile Cheval



Cérémonie du 8 mai 1945



29^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot



Nettoyage de printemps : merci à tous !



TOURISME

La politique touristique de la Ville de Biot vise à développer un tourisme de qualité en harmonie avec l'identité du territoire et sa singularité. Elle doit permettre à Biot de se différencier des villes voisines. Ainsi en 2011, le classement en Station de Tourisme a récompensé Biot pour son offre d'excellence en matière de culture et de sports. En 2012, la ville adhère au réseau international du Tourisme

Créatif pour affirmer l'intensité de sa vie artistique et met en place une offre originale de visites guidées pour découvrir le centre historique.

BIOT, CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME

Biot a été la première commune des Alpes-Maritimes à obtenir le label Station de Tourisme, suite à la réforme du classement des stations de tourisme mise en place avec la loi du 14 avril 2006 et un décret et un arrêté du 2 septembre 2008. Ce classement a été publié au Journal Officiel du 1^{er} septembre 2011 après 2 ans de démarches, plaçant ainsi Biot dans les 20 premières villes françaises classées. On en compte à ce jour 41. Pour obtenir ce label, la ville candidate doit répondre à de nombreux critères concernant l'accès à la commune, la circulation, les hébergements, l'hygiène et la sécurité, l'information et la promotion, les services de proximité, les activités et les équipements sur, au moins, deux thématiques. Biot s'est positionnée sur les thèmes Culture et Patrimoine, et Sports. Cette classification récompense les efforts entrepris par la ville et les acteurs du tourisme pour améliorer la qualité des services et l'accueil du public.



BIOT ADHÈRE AU RÉSEAU INTERNATIONAL DU TOURISME CRÉATIF

La Ville de Biot va adhérer au réseau Creative Tourism Network, qui rassemble de grandes villes culturelles comme Paris, Rome ou Barcelone. Le Tourisme Créatif est un secteur en pleine expansion du tourisme culturel qui offre aux voyageurs la possibilité de développer leur potentiel créatif en participant activement à des expériences caractéristiques de leur lieu de séjour.

Plusieurs propositions existent déjà à Biot : Candle Academy (Gary Simmons), stages aquarelles (Cathy Wood), stages photos (Anelore Rivera), initiation soufflage de verre (Verrerie de Biot), cours de Verrerie (Didier Saba), ateliers du Four Communal Émile Cheval, La Tasse de Couleurs, cours de modelage et sculpture (Hélène Giacalone), formations de l'association l'Atelier des Métiers d'Art, (voir www.biot-tourisme.com, rubrique Découvrez, Initiations et Stages). Ces activités vont être développées pour doper la fréquentation hors-saison des ateliers d'art et des hébergements grâce à une offre de séjours thématiques. L'Office de Tourisme en assurera la promotion auprès d'agences à la recherche d'expériences uniques pour leurs clients, en s'appuyant sur le réseau Creative Tourism Network. L'Office de Tourisme a réuni une vingtaine d'artistes et hébergeurs intéressés le 15 mai à la Bastide de la Valmasque pour une première séance de travail.

LE TOURISME DE BIOT À L'AÉROPORT DE NICE

Sachant que plus de 10 millions de passagers ont transité par l'aéroport de Nice en 2011, que les touristes qui débarquent et attendent leurs bagages sont impatients de découvrir leur destination, l'Office de Tourisme a décidé d'aller au devant de cette cible à fort pouvoir d'achat. Pour la première fois, une campagne d'affichage en français et en anglais est déployée dans les zones d'arrivée des terminaux 1 et 2 du 1^{er} juin au 3 septembre. L'objectif est d'inviter les visiteurs à télécharger l'application pour smartphones VISIT BIOT, pour découvrir en quelques minutes tous les atouts de Biot : les événements, le patrimoine, les hébergements, les restaurants, les musées, les ateliers d'art, les galeries et les boutiques !



Michel SAVY

Délégué au Développement Économique et au Tourisme - michel.savy@biot.fr



SUIVEZ LE GUIDE !

Durant l'été, de nombreux Biotois accueillent leur famille et leurs amis pour partager quelques jours de détente. Ne les laissez pas repartir sans avoir fait la visite incontournable du centre historique ! L'Office de Tourisme vous propose plusieurs options pour cela.



LES VISITES GUIDÉES THÉMATIQUES

À la découverte de Biot

- « Biot au fil des siècles » : balade à la découverte de Biot, de ses

21 octobre, de 15h à 17h • Tarif : 8€ + 2€ pour l'entrée du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises (avec l'association de guides-interprètes Artesime) • Sur réservation à l'Office de Tourisme

- « Objectif Biot » : découvrir et photographier Biot au fil des ruelles avec les conseils techniques d'un photographe pour réussir les plus beaux clichés. Chaque mercredi, du 20 juin au 26 septembre, de 17h à 19h • Tarif : 30 €/personne • Sur réservation à l'Office de Tourisme

Visite des ateliers d'art

- « À la rencontre des créateurs » : visite d'ateliers pour une rencontre unique avec des artistes et artisans d'art : verriers, céramistes, bijoutiers, maroquiniers... Les jeudis 12, 19 et 26 juillet et les 2, 9, 16 et 23 août, de 17h à 19h • Gratuit • Sur réservation à l'Office de Tourisme

ruelles, maisons et remparts anciens, de son histoire à l'époque des Templiers et au fil des siècles.

- « Sur les pas des Templiers » : visite du centre historique sur les traces des Templiers, histoire de leur naissance en France, de leur arrivée en Provence et de leur installation à Biot en 1209 pour une période de 99 ans.

Les dimanches 8 et 22 juillet, 12 et 26 août, 9 et 23 septembre, 7 et

Les paysages de Biot en véhicule électrique

- « Biot et ses paysages » : visite éco-touristique en cabriolet électrique. Départ devant l'Office de Tourisme
Tarif : 4 à 12€/personne selon le circuit et la durée (25mn à 2h) • Sur réservation au 06 78 37 94 25

Les visites libres avec audioguide

L'application gratuite Visit Biot à télécharger sur Apple Store et Play Store. Audioguide inclus pour la visite du centre historique, présentation des ateliers d'art ouverts au public, avec ou sans rendez-vous.



Les brochures à retirer gratuitement à l'Office de Tourisme :

- « Chemin historique » : dépliant pour un circuit de découverte de Biot en 20 étapes au fil des ruelles.
- « Rencontre avec les créateurs » : dépliant de présentation des ateliers d'art ouverts au public, avec ou sans rendez-vous.

INFOS VISITE

Départ :
Toutes les visites partent de l'Office de Tourisme.

Gratuité :
Pour les enfants de moins de 12 ans.

Annulation :
L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier ou d'annuler les visites 48h avant, en fonction du nombre de participants (8 personnes minimum).

Groupes :
Visites guidées hors du calendrier sur demande pour les groupes de 10 personnes au moins.

RÉSERVATIONS

➔ Renseignements et réservations :
Office de Tourisme • 45 rue St Sébastien • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com



JUMELAGE BIOT-TACOMA

Le 10 avril dernier, la Ville de Tacoma a voté à l'unanimité la résolution n°38470 faisant de Biot sa 12^{ème} ville jumelle et son 1^{er} jumelage européen ! Biot compte ainsi une 2^{ème} jumelle, Tacoma, ville de 200 000 habitants, située dans le grand Ouest américain, État de Washington, à quelques kilomètres de Seattle et à 10 000 km de chez nous.

Déjà jumelée depuis 1995 avec Vernante, voisine italienne avec laquelle notre ville entretient des relations d'amitié historiques, Biot était à la recherche depuis 2008 d'un jumelage avec une ville anglophone qui puisse lui ouvrir de nouveaux horizons. C'est ainsi chose faite depuis la réception du courrier de Marilyn Strickland, Maire de Tacoma, nous annonçant avec joie cette nouvelle. Le souhait de nos deux cités, à l'ouvrage depuis un an pour mettre en place un jumelage dynamique et durable, a été exaucé et c'est avec solennité et enthousiasme que la Ville de Biot se prépare à respecter ses engagements pour un rapprochement actif autour des thèmes de l'art du verre, des échanges scolaires et touristiques et de la promotion de nos entreprises de pointe.



Une délégation officielle de Biot se rendra à Tacoma du 3 au 8 octobre 2012 !

Sur l'invitation de la Ville de Tacoma une délégation officielle de Biot partira à la découverte de cette ville. L'objectif premier de ce voyage résidera dans la signature de l'acte officiel de jumelage entre les deux villes qui aura lieu à la Mairie de Tacoma, puis dans l'étude *in situ* des perspectives de ce rapprochement et dans la prise de contact avec les futurs acteurs de nos échanges culturels, économiques, tou-

ristiques et éducatifs. Au programme : visite des sites touristiques essentiels de Tacoma dont son fameux Musée du Verre, rencontre avec les entreprises majeures et la visite des structures éducatives avec lesquelles notre ville sera susceptible de travailler pour développer des échanges scolaires.

Tacoma et son... Museum Of Glass

Atout majeur pour la ville, le Musée du Verre a l'ambition de faire de Tacoma « LA » ville du Verre aux États-Unis. La création récente de ce musée grandiose se démarque par une série d'impressionnantes installations architecturales en verre conçues par le célèbre artiste verrier américain Dale Chihuly, natif de la ville. Sur un passage piétonnier de 154 mètres reliant le musée à la ville, ces œuvres préparent le public à leur rencontre avec le verre.

Et quelle rencontre ! Outre les salles d'exposition qui en font une véritable galerie et une boutique présentant les réalisations des meilleurs verriers internationaux, ce musée à l'architecture avant-gardiste possède un amphithéâtre fermé surmonté d'un cône de 25 mètres où le public admire, dans la chaleur des fours et la fusion du verre, le travail des équipes d'artistes verriers lors de démonstrations publiques quotidiennes. Artisanale, pédagogique, authentique, cette salle dédiée à la création de pièces uniques en verre soufflé constitue un espace exceptionnel d'apprentissage et de contemplation du métier de verrier !

Suivez l'avancée de ce jumelage sur www.biot.fr et dans les prochains *Biot Infos*.



Quelques adresses de sites web pour découvrir la ville de Tacoma : www.cityoftacoma.org • www.museumofglass.org
Vive Tacoma et longue vie à ce jumelage !



Pascal TORRELLI
Délégué aux jumelages
Email : pascal.torrelli@biot.fr



BIOT ET LES TEMPLIERS : L'ÉDITION 2012 A FAIT LE PLEIN !



Trophée réalisé par Christophe et Daniel Saba pour Biot et les Templiers 2012

La 4^{ème} édition de la manifestation historique *Biot et les Templiers*, qui s'est déroulée du 30 mars au 1^{er} avril, a connu un réel succès.

Avec près de 40 000 visiteurs durant ce week-end printanier, notre ville a battu des records de fréquentation et démontre que cet événement a trouvé sa place dans le calendrier événementiel azuréen.

En plus d'une météo favorable, plusieurs facteurs ont contribué à la réussite de cette manifestation. En effet, Biot est l'une des seules communes du département à proposer un événement de cet envergure en entrée libre, les animations sont interactives et la programmation est de qualité. Les médiévistes placent aujourd'hui *Biot et les Templiers* en manifestation historique de référence. En 4 ans, *Biot et les Templiers* est monté en puissance. En 2009, les troupes et les exposants hésitaient à se rendre à Biot. En 2012, le Service Événementiel a reçu plus de 200 candidatures pour le seul marché médiéval, preuve du potentiel économique de l'événement.

Les restaurateurs et commerçants du centre historique ont également noté une hausse considérable de la fréquentation durant ce week-end, allant pour certains jusqu'à 60% de plus. Les hébergements touristiques enregistrent un très bon taux de remplissage.

En plus d'être un levier pour l'économie locale, *Biot et les Templiers* devient un véritable vecteur de communication touristique en offrant la possibilité de découvrir notre commune à grande échelle et ainsi donner envie de revenir à Biot tout au long de l'année. Les statistiques tenues par l'Office de Tourisme démontrent que la manifestation attire des visiteurs locaux, régionaux, nationaux et même internationaux. Pour exemple, 3 bus sont venus d'Italie spécialement pour l'occasion, recensés parmi les nombreux touristes étrangers (Belges, Luxembourgeois, Espagnols, Suisses, Autrichiens...).

La Ville de Biot mérite d'exister dans le paysage touristique de la Côte d'Azur et notamment hors saison. *Biot et les Templiers* est ainsi un outil de promotion à part entière qui permet par son thème, sa médiatisation et sa notoriété, de drainer un flux important de visiteurs, de dynamiser l'économie locale et de faire découvrir les richesses de notre patrimoine.

La 5^{ème} édition est cours de préparation alors réservez dès à présent votre week-end des 5, 6 et 7 avril pour participer à ***Biot et les Templiers 2013*** !



ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE : DE DÉCOUVERTE EN DÉCOUVERTE

Tandis que les travaux de restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine suivent leur cours depuis décembre 2011, les architectes et ouvriers en charge du chantier mettent à nu des fresques datant du 15^{ème} au 19^{ème} siècles.



Fresque de l'église Sainte Marie-Madeleine

Afin de permettre aux Biotois et visiteurs d'admirer ces œuvres d'art chargées d'histoire, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), en accord avec la Ville de Biot a décidé de mettre en valeur ces fresques à l'aide de produits de conservation. Les œuvres étant disposées de manière éparses au sein de l'église, les couleurs des intérieurs vont être totalement révisées afin de faire ressortir au mieux ces trésors du passé. Des jeux de lumière compléteront la scénographie pour un ensemble cohérent et esthétique. À ce jour, la totalité des fresques ont été découvertes, aussi, les travaux peuvent se poursuivre sereinement jusqu'à mi-année 2013.



Fresque de l'église Sainte Marie-Madeleine

MONSEIGNEUR SANKALÉ, EVÊQUE DE NICE, EN VISITE À BIOT

Vendredi 1^{er} juin, l'Évêque de Nice s'est rendu à Biot afin de prendre connaissance du chantier de l'église Sainte Marie-Madeleine. Accueilli en Mairie Principale, Monseigneur Sankalé a d'abord remis la médaille du Synode à Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, avant de recevoir des explications sur les différents travaux entrepris sur les lieux de culte. La visite s'est donc poursuivie à la Chapelle Saint Roch, qui bénéficiera prochainement de travaux de restauration, puis dans l'église. Le Maire, a ainsi présenté l'ensemble des travaux et les récentes découvertes, notamment les fresques datant de plusieurs siècles. La matinée s'est clôturée dans la Salle des Mariages attenante à l'église, avant de procéder à un moment de recueillement au sein du presbytère intégralement remis à neuf en 2011.



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE



Comme en 2011, vous pouvez effectuer **un don en soutien aux travaux de l'église**. Ainsi, vous bénéficierez d'une réduction de 66 % sur l'impôt sur le revenu, de 75 % sur l'impôt sur la fortune ou de 60 % sur l'impôt des bénéficiaires sur les sociétés.

Cette année encore, continuez à soutenir notre action, en renouvelant votre générosité et en bénéficiant à nouveau de la même réduction d'impôt.

Vous êtes nombreux à montrer votre attachement à ce projet de rénovation de notre église, pour la sauvegarde de notre patrimoine. À tous les donateurs, merci pour votre générosité !

➔ Renseignements : 06 45 17 07 45 • www.biot.fr

Nicole PRADELLI
Déléguée aux Cultes
nicole.pradelli@biot.fr



UNE CARTE, UNE HISTOIRE : LE CINÉMA DE BIOT



« Notre grand-père possédait des cinémas à Nice et à Marseille. En 1922, notre père prit la gérance du Café de la Poste et il fallut attendre 1938 pour qu'il décide avec notre mère d'y organiser des séances de cinéma comme son père. Il y avait deux séances par semaine, le week-end. Les films, assez récents, étaient choisis sur catalogue, nous étaient envoyés de Marseille, arrivaient à la gare d'Antibes et nous étions enfin acheminés par le chauffeur de bus. L'entrée n'était pas chère et le prix dépendait de la taille des spectateurs : les grands, sous prétexte qu'ils voyaient mieux, payaient plus. Nos sœurs et nous tenions la caisse minutieusement afin de payer la redevance (taxe de diffusion) requise pour chaque séance. Notre père faisait marcher l'appareil de projection. Quand ce dernier tombait en panne, ce qui arrivait régulièrement, mon père sortait la tête de la cabine et annonçait alors en coupant le courant : "5 minutes d'entracte" ! Quand il trouvait le film trop long, il s'arrangeait pour faire sauter une bobine... L'histoire du Cinéma de Biot, au Café de la Poste, s'est éteinte lorsque le café a été vendu juste avant la fin de la guerre. »

Yvonne Konstanzer et Désirée Lesbat, nées Ugo

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT ROCH : LA SOUSCRIPTION CONTINUE !



FONDATION DU PATRIMOINE Afin de préserver notre patrimoine et devant l'urgence de la dégradation de la Chapelle Saint Roch, une souscription a été lancée par notre ville en décembre 2011 en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Pour sauver cet édifice religieux situé aux pieds de notre Mairie Principale et inscrit depuis 1949 à l'inventaire des Monuments Historiques, le chantier de restauration restituera le cachet initial du bâtiment tel qu'il fut conçu en 1580. En effet, selon les plans de l'historien J-A. Durbec, il s'agissait d'un édifice de type oratoire qui comportait 3 ouvertures en arcs ogivaux qui mettaient en relief d'élégantes colonnettes. Avec la somme de 140 000 € déjà versée à ce jour pour sauvegarder ce bâtiment dont les travaux s'élèvent à 300 000 €, la restauration de la chapelle ne saurait tarder ! **Tous les coups de pouce de souscripteurs**

sont les bienvenus et dans cette optique, nous vous rappelons que chaque don versé à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de la Chapelle Saint Roch donnera lieu à **une réduction d'impôt**.



Vous pouvez faire vos dons par chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Chapelle Saint Roch de Biot » à déposer en Mairie ou à adresser par courrier à : Fondation du Patrimoine – Chapelle St Roch de Biot – CCI Nice Côte d'Azur – 20, bd Carabacel – BP 1259 – 06605 NICE Cedex 1.

➔ Plus d'infos sur www.biot.fr ou au 06 75 27 46 99

METTEZ LA MAIN À LA PÂTE AU FOUR COMMUNAL !

Saveurs, senteurs, recettes, palabres et bonne humeur, la saison estivale du four communal est lancée ! Après l'inauguration de l'enseigne drapeau en fer forgé du 16 juin dernier qui scelle définitivement dans la pierre le nom du Four Communal Émile Cheval, les ateliers et découvertes organisés par la Ville de Biot vont se multiplier cet été.

pas à mettre la main à la pâte au four communal ! Entre ateliers, cuissons de vos plats et même concours régional de pissaladière, vous trouverez certainement votre bonheur dans le programme de cet été animé par notre fournier professionnel Christian Vinciguerra.

Pour découvrir l'histoire du four et de sa construction typiquement biotoise, pour participer activement à la vie de votre patrimoine, pour connaître les secrets de la gastronomie provençale : n'hésitez

Ateliers gratuits et ingrédients fournis.

➔ Renseignements : www.biot.fr
Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr
Service Patrimoine • 04 92 91 55 75 • evenements@biot.fr

Martine VENIAT
Déléguée au Patrimoine
martine.veniat@biot.fr



LES ACTIVITÉS DE LA PETITE ENFANCE

Carnaval de la Petite Enfance

« Il était une fois la petite enfance... », ce vendredi 16 mars où tous les enfants du service se sont retrouvés aux DiabIOTins. Chacun avait enfilé son déguisement de conte pour participer au grand cortège dans les rues du centre historique : petits pirates, chevaliers, princesses, fées, chaperons rouges et autres personnages étaient accompagnés de musique, de tambourins et de jets de confettis. Parents et enfants ont pu profiter du beau temps avant de regagner le CMA où un copieux goûter les attendait. Un grand merci à eux pour leur participation, à la Police Municipale pour leur aide ainsi qu'à notre photographe pour ses jolis clichés. À l'année prochaine !



La chasse aux oeufs des Diabiotins

Le jeudi 12 avril, au lever de la sieste, les enfants du centre multi-accueil sont allés au Jardin Frédéric Mistral faire une petite promenade et voir si les cloches étaient passées. C'est avec des yeux gourmands qu'ils ont découvert des œufs dissimulés çà et là. Chacun muni d'un petit panier, la récolte a commencé et après avoir bien vérifié que rien n'avait été oublié, petits et grands ont pu déguster un copieux goûter chocolaté !



La chasse aux oeufs de l'Orange Bleue

Quelle surprise pour les enfants de voir briller des petits œufs au lever de la sieste ! Malgré la pluie, ils sont partis, paniers en main, à la recherche des bons œufs au chocolat dans la crèche. Le papier brillant a attiré petits et grands, à quatre pattes ou debout. La récolte a été bonne et savoureuse, les petits gourmets se sont régalés pour le goûter aux saveurs cacaotées.



L'arrivée du printemps

Les enfants de l'Orange Bleue ont tenu à accueillir comme il se doit l'arrivée du printemps en confectionnant une jolie fleur en papier. Des pétales roses, jaunes, bleus, verts et autres couleurs vives ont pris leur place au bout des tiges. Nos apprentis jardiniers ont ensuite manipulé la terre afin de planter leurs œuvres dans des petits pots aux couleurs éclatantes. Une activité manuelle de saison qui a beaucoup plu aux enfants, en attendant le beau temps !



Visite chez les pompiers

Lundi 14 mai, les enfants de l'Orange Bleue ont été invités par les Pompiers de Biot à venir visiter leur caserne. Après un petit tour du propriétaire, nos bambins



ont eu la joie de pouvoir essayer les casques et de monter dans les jolis camions rouges, toutes sirènes hurlantes. Quelle fierté pour eux de se prendre pour de vrais soldats du feu, ils ont même eu le droit de tenir la lance à eau ! À la fin de la visite, nos petits apprentis leur ont chanté la chanson du « capitaine des pompiers », et nous nous joignons à eux pour remercier toute l'équipe pour leur accueil : les enfants se souviendront longtemps de cette excursion !

Spectacle « Dans mon jardin » - Bibliothèque Saint Exupéry

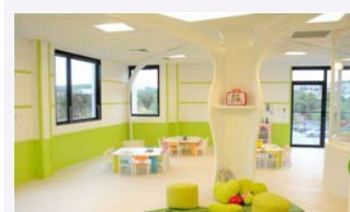
C'est au lendemain du printemps que la Bibliothèque Saint Exupéry nous a fait partager un spectacle fleuri et coloré, agrémenté d'une variété de sonorités musicales qui accompagnent la célèbre comptine « Dans mon jardin » ! Ce spectacle intimiste interprété par la « Compagnie Sac à Sons » a fait le bonheur des enfants accueillis au Service Petite Enfance. Au son des oiseaux, les enfants commencent à danser, leurs mains tapent le rythme donné par l'interprète et les applaudissements sont assurés à la fin du spectacle ! Une jolie façon de souhaiter la bienvenue au printemps !

Martine VENIAT
Déléguée à la Petite Enfance
martine.veniat@biot.fr



LA CRÈCHE D'ENTREPRISE VANILLE FRAISE

Ouverte depuis septembre 2008 dans le quartier Saint Philippe, Vanille Fraise est la 1^{ère} crèche d'entreprises implantée sur la technopole. D'une capacité de 60 places, elle est composée d'une équipe de professionnels de la petite enfance 100% qualifiée qui accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée en école maternelle. L'environnement est sécurisé et adapté aux besoins des tout-



petits, avec des locaux de 800 m² et des espaces extérieurs de 200 m² comprenant une terrasse et un jardin bio. Une cuisine sur place permet d'élaborer des déjeuners et des goûters bio.

L'inscription est ouverte aux salariés-parents des entreprises de Sophia Antipolis sous réserve de disponibilité. La réservation se fait par les entreprises qui prennent à leur charge une partie des frais de fonctionnement. Par la suite, les parents participent financièrement au même titre qu'en crèches conventionnées CAF.

➔ Crèche Vanille-Fraise
950 av. Roumanille • 04 92 94 92 95
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h.



DES VACANCES BIEN MÉRITÉES !

Les enfants ont pu bénéficier tout au long de cette année d'un panel d'activités complet. Au programme : danses, chants, broderie, activités manuelles, activités sportives, jeux de société et capoeira pour les plus grands. Toutes ces activités ont été proposées tous les jours par les animateurs aux enfants qui sont inscrits à la restauration scolaire.

Pour certaines activités spécifiques, nous faisons parfois appel à des intervenants extérieurs. Aussi pour la 2^{ème} année consécutive, Aymeric Faure a proposé une initiation au tennis de table.

Les enfants de maternelle s'amusez eux aussi tous les jours grâce aux ATSEM qui proposent des jeux et des activités multiples tels que du basket ball, la création de marionnettes en papier, le jeu de mikado géant, les constructions en Légo...

Au mois de mai, les enfants de dernière année de maternelle ont pu retrouver l'association Les Canailles à l'Anglaise. Ils se sont amusés dans la langue de Shakespeare. Ils ont ainsi pu apprendre les couleurs et les parties du visage par le biais de divers petits jeux.

À l'occasion de « Faites vos jeux », le 2 juin dernier, les enfants ont présenté un spectacle de danse et de chant. La nouveauté de 2012 a été la participation des enfants de la petite enfance, futurs écoliers. Cette manifestation a permis aux parents d'avoir un aperçu des activités proposées à leurs enfants sur le temps périscolaire. De plus, ce moment a permis de rencontrer l'équipe d'animation qui occupe les enfants le temps d'une année scolaire.

PRÉSERVONS NOTRE PLANÈTE

Durant la Semaine du Développement Durable, l'association Méditerranée 2000 s'est invitée dans les écoles de la commune pendant la pause méridienne. Des animations ont été proposées aux enfants qui le souhaitent.

Lors de la manifestation Biot Nature & Environnement, ils ont pu exposer les activités qu'ils avaient réalisées : des tableaux représentant des paysages floraux créés avec des rouleaux de papier ainsi qu'un bouquet de fleurs en papier de soie. Avec des matériaux de récupération et un peu d'imagination on peut réaliser de vrais chefs-d'œuvre !



QUEL SUCCÈS !

Samedi 24 mars, le Carnaval a pris place dans le centre historique : cette année les Jeux Olympiques étaient à l'honneur ! Les costumes des enfants étaient plus originaux les uns que les autres et nous avons rencontré dans le même après-midi des tennismen, des skieurs, des cavalières, des gymnastes... Tout ce petit monde attendait avec impatience l'entrée du char orné de fleurs en crépon, de flammes olympiques et de ces fameuses stars d'un jour : Mario Bross en champion de tennis, le lapin skieur fou et la cavalière en papier mâché.

Chaque année, les animateurs participent activement au carnaval organisé par l'Association des Parents d'Élèves des différentes écoles. Tout ceci ne serait pas possible sans l'aide des enfants qui sont de plus en plus enthousiastes à la réalisation de ce projet.



Jocelyne CAMATTE
Déléguée à la Vie Scolaire
jocelyne.camatte@biot.fr



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOLESCENTS

Vacances de la Toussaint 2012

Rendez-vous du 1^{er} au 7 octobre sur votre Espace Famille pour préinscrire vos enfants aux loisirs proposés par le Service Jeunesse et Sport pendant les vacances de la Toussaint. Vous y découvrirez la programmation de l'accueil de loisirs adolescents en septembre et la programmation de l'accueil de loisirs enfants en octobre.

➔ Renseignements :
Préinscriptions : GUPII • 04 92 90 93 70
Activités : 04 92 38 17 92 • jeunesse@biot.fr



CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE FAMILLE

L'Espace Famille, c'est se préinscrire en ligne aux activités en toute sérénité, consulter et payer en ligne ses factures par paiement sécurisé Pay Box. Vous trouverez toutes les informations utiles sur votre Espace Famille via www.biot.fr.

➔ Renseignements : Mairie Annexe • 200 avenue Roumanille • 04 92 90 93 70 • gupii@biot.fr



COLLÈGE DE L'ÉGANAUDE :

Échanges linguistiques et culturels entre Biot et Turin

Résolument tourné vers l'international et conscient que l'apprentissage d'une langue étrangère s'effectue par la discussion et la découverte des cultures, le collège de l'Éganaude organise chaque année des échanges linguistiques. Durant l'année scolaire 2010-2011, les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} Langue Vivante 2 Italien ont été accueillis par leurs camarades italiens à Turin, afin de découvrir la culture et les spécificités de l'Italie.

Afin de poursuivre ces rencontres et de perfectionner leur pratique de l'italien, les collégiens ont à leur tour reçu les élèves turinois, le 9 mai dernier, pour leur faire découvrir notre ville, son artisanat, son histoire et son charme authentique.

Au programme de la journée : petit-déjeuner convivial au collège puis découverte du centre historique de Biot à travers un rallye concocté par l'Office de Tourisme et visite de la Verrerie de Biot®.



Cette journée, organisée par l'équipe éducative du collège en partenariat avec l'Office de Tourisme et le Service Jeunesse et Sport de la Ville de Biot, s'inscrit dans une démarche commune de mutualisation des compétences au profit des élèves.

Les élèves de l'Eganaude jouent les parlementaires européens !

Mardi 15 mai dernier, les collégiens ont déclaré ouvert le premier Euro Parlement Eganaude. Devant une assistance composée du Maire de Biot, d'élus et de professeurs, les élèves avaient revêtu le costume d'usage pour rentrer dans la peau des députés européens.

Durant 2 jours, réunions politiques, commissions, débats et allocutions se sont enchaînés pour aborder les thèmes communs à l'Europe : affaires étrangères et défense, agriculture, industrie et développement régional, économie, finances et commerce international, éducation, culture, justice et droits de l'Homme ou encore environnement, développement durable et santé.

Les députés d'un jour ont échangé avec un sérieux remarquable sur des sujets d'actualités européennes, apprenant ainsi, à travers ce jeu de rôles, à appréhender les enjeux de l'Europe et son fonctionnement.



Discours d'ouverture par Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot

C'EST L'ÉTÉ, MAIS N'OUBLIEZ PAS DE VOUS PROTÉGER !

Les grosses chaleurs approchent et la santé de chacun peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud, la température extérieure ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs

• Lorsque l'on est âgé, le corps transpire peu et a du mal à se maintenir à 37°C : la température du corps peut alors augmenter et causer une hyperthermie.

• En ce qui concerne l'enfant et l'adulte, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température : en conséquence on perd de l'eau et on risque la déshydratation.

Anticiper la canicule

• Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès du CCAS (04 92 91 59 70) pour figurer sur le registre communal afin que des équipes de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

• S'organiser avec sa famille et ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles.

Comment se protéger pendant la canicule ?

• Pour tout le monde : boire beaucoup d'eau, ne pas faire d'efforts physiques intenses, ne pas rester en plein soleil, ne pas consommer d'alcool, maintenir son habitation à l'abri de la chaleur, porter des vêtements légers, amples et clairs, protéger sa peau et sa tête à l'extérieur et prendre des nouvelles de son entourage.

• En plus, pour les personnes âgées, plusieurs fois par jour : mouiller sa peau tout en assurant une légère ventilation, boire environ 1,5L d'eau, manger normalement, passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée et donner régulièrement de ses nouvelles à son entourage.

Que faire si on se sent mal ?

• Ne pas hésiter à voir son médecin traitant ou à demander de l'aide à ses voisins.

L'ÉCOLE MÉDITERRANÉENNE DE CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES

L'association organise sa fête annuelle le dimanche 30 septembre de 13h à 18h sur le terrain de Bagneux, chemin des Combes (face au chantier du Complexe Sportif Pierre Operto).

Au programme : de nombreux stands, démonstration de Chiens-Guides d'Aveugles - Agility et de nombreux autres intervenants, lâchés de ballons surprises, animation musicale...

Nous comptons sur votre présence. Entrée libre.

➔ Renseignements : 04 97 21 99 05 • 04 93 65 08 36



• Contacter le SAMU (15) en cas d'apparition de ces symptômes chez une personne âgée : grande faiblesse, étourdissements, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête.

• Dans l'attente des secours : transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais, l'asperger d'eau fraîche et l'éventer.

➔ Renseignements :
Canicule Info Service • 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
Ouvert jusqu'au 31 août, du lundi au samedi, de 8h à 20h.



LES ATELIERS DU CLUB DESTINATION RETRAITE

Les inscriptions sont enregistrées tous les jours de la semaine, sauf le mardi après-midi. Le Service Animation propose diverses activités gratuites ou payantes à destination des retraités. Pour les activités payantes, les groupes sont constitués pour un trimestre.

ACTIVITÉS PAYANTES

- **Conversation anglaise « Made in Biot »**
Mercredi, 10h30-11h30 – Salle bleue du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur)
- **Cours de gymnastique douce**
Mardi, 15h-16h – Espace des Arts et de la Culture
Vendredi, 11h-12h – Espace des Arts et de la Culture
- **Danse country**
Lundi, 9h45-11h – Salle du club (RdC du CCAS)
- **Séances de yoga**
Lundi, 15h-16h15 – Espace des Arts et de la Culture

ATELIERS GRATUITS

- **Atelier couture**
Lundi, 14h-17h – Salle du club (RdC du CCAS)
- **Atelier informatique**
Lundi, 10h-12h – Salle bleue du CCAS
Mardi, 10h-12h – Salle bleue du CCAS
- **Atelier écriture**
Mercredi, 14h-15h30 – Salle bleue du CCAS
- **Atelier loisirs créatifs**
Mardi, 14h-16h – Salle bleue (à partir du 10 juillet 2012)

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

- **Club micro-informatique**
Jeudi, 18h30-20h - Salle bleu du CCAS
- **Rencontre de généalogie**
3^{ème} jeudi du mois, 14h-16h – Salle bleue du CCAS
Contact avec l'association AGAM 06 : agam.06@gmail.com

NOUVEAU: AQUAFITNESS À NAUTIPOLIS

Une nouvelle activité hebdomadaire vous est proposée chaque mardi, de 11h15 à 12h, au nouveau Complexe Aquatique de Sophia Antipolis **Nautipolis** : l'**Aquabalance**. Il s'agit d'un cours aquatique accessible à tous, visant un entretien général du corps par un travail modéré du cœur, associé à des exercices musculaires et à des techniques de relaxation.

Pour un **tarif exceptionnel de 7,50 €** (au lieu de 13 €) vous aurez la possibilité, en plus du cours, de profiter de **l'ensemble des installations du complexe** : bassins intérieur et extérieur, banquettes à bulles, jets hydromassants, jacuzzis et terrasse extérieure avec transats. Afin de bénéficier de ces prestations, vous êtes convié à remplir un **dossier d'inscription** auprès du Club Destination Retraite du CCAS qui vous fournira une carte gratuite d'adhérent au centre Nautipolis ouvrant droit à une tarification préférentielle.

LES ACTIVITÉS DU CLUB DESTINATION RETRAITE

Le restaurant collectif

Les seniors biotois y sont conviés afin de déjeuner en agréable compagnie, autour de menus variés, du lundi au vendredi, pour une participation de 5,20€ par repas. Les inscriptions sont enregistrées au CCAS jusqu'au mardi précédant la semaine de consommation.

Et si vous profitez de votre participation aux sorties d'après-midi pour déjeuner au CCAS !?

Le maintien à domicile

Le CCAS accompagne les aînés dans leur vie quotidienne à travers les services d'aide ménagère et de portage de repas à domicile. Pour bénéficier de ces dispositifs, il suffit de contacter le CCAS afin de fixer un rendez-vous avec notre conseillère sociale, qui établira un plan d'aide adapté à vos besoins.



L'AGENDA DES ANIMATIONS DU CCAS

Le CCAS propose des animations sous forme de rencontres, de sorties d'une demi-journée, d'excursions d'un jour et de séjours. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, vous devez **vous inscrire à chaque animation, même gratuite, auprès du CCAS**. Toutefois, pour des contraintes d'organisation, le CCAS se réserve le droit d'annuler une animation avant le jour de réalisation, pour insuffisance de participants. Aussi est-il important de déposer votre inscription le plus tôt possible.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Le Vieux-Nice – Palais Lascaris
Sortie détente dans le Vieux-Nice agrémentée de la visite d'1h15 du Palais Lascaris de style baroque présentant un escalier à voûtes ornées de fresques, une exposition de tapisseries et mobiliers des 17^{ème} et 18^{ème} siècles et des expositions de faïences et d'instruments anciens de musique.
Départ 13h / Retour 17h
Participation : entrée gratuite
Forfait transport minibus : 2 €

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Excursion à Sospel
Découverte de ce charmant village construit au bord de la Bévéra, au pied de la montagne, à 350 m d'altitude et proche de la frontière italienne. Visite du fort Saint Roch, vestige de la ligne Maginot, déjeuner et temps libres dans le village pour flâner dans les ruelles, la cathédrale Saint Michel, les palais témoignant de la richesse passée...
Départ 9h / Retour 18h
Entrée du fort : 4 €
Forfait transport : 8,30 €

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012

Les Jardins du MIP, Mouans-Sartoux
Découverte du conservatoire des plantes à parfum du pays de Grasse : sur 2 hectares, ce jardin propose des plantes odorantes et aromatiques, dans un décor paysagé où circule le vieux canal d'irrigation. Prêt d'audio guide contre remise d'une carte d'identité pour bénéficier des commentaires le long des chemins de la visite.
Départ 13h / Retour 17h
Entrée du jardin : 3 €
Forfait transport minibus : 2 €

➔ **Renseignements :**
6 bis chemin Neuf • 04 92 91 59 70 • ccas@biot.fr



Palais Lascaris © Dalbera



Sospel © Charlie Dave

Nicole PETRELLI,
Déléguée aux Finances,
au CCAS et à la Santé Publique
nicole.petrelli@biot.fr



ASSOCIATION FÉDÉRÉE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BIOT

Depuis 2002, les prélèvements de sang dans les Alpes-Maritimes s'intensifient. En 2011, notre département était le seul à avoir augmenté, avec 1016 poches supplémentaires. Il en est de même à Biot avec 778 donneurs recensés. Pour être autosuffisants, il faudrait que tous les donneurs de sang recensés des Alpes-Maritimes puissent donner au moins 3 fois par an, sachant qu'en 2011 le nombre de dons par donneur est passé de 1,61 à 1,81. Les produits sanguins distribués augmentent quant à eux de 3,5 % par an.

notre admiration et nos remerciements pour ce que vous faites. Grâce à vous, des centaines de milliers de personnes peuvent être soignées et sauvées chaque année en France. Vous le savez, nous aurons de plus en plus besoin de vous et de nouveaux donneurs que nous remercions par avance.



Objectifs et prévisions de l'Établissement Français du Sang sur le plan national pour 2012

Pour soigner 1 million de patients et d'accidentés, il faudrait 10 000 poches par jour, soit 3 650 000 poches de sang, 420 000 poches de plaquettes et 945 000 litres de plasma.

À tous les donneurs de sang, nous exprimons toute notre reconnaissance,

Prochaine collecte :

Samedi 22 septembre, de 8h30 à 13h30, devant le Clos de Boules.

Guy Anastile,

Président de l'Association de Biot,

Président de l'Union Départementale des Associations et Amicales des donneurs de sang, Administrateur et Membre du bureau de l'Institut Arnault Tzanck

CROIX-ROUGE, DÉLÉGATION SOPHIA BIOT VALBONNE

Suite aux inondations de novembre 2011, un dispositif a été mis en place par le Conseil Régional PACA en partenariat avec la Croix-Rouge Française, afin de dédommager les personnes sinistrées selon le critère : « personnes fragiles en difficulté ayant subi de gros dommages ». Des chèques personnalisés ont été remis à une vingtaine de familles biotoises. La Croix-Rouge a débloqué des sommes supplémentaires pour les plus démunis. Le total des sommes versées s'élève environ à 5000 €.

La délégation est fière de présenter l'élargissement, dès cet automne, de son champ d'activité aux communes d'Opio, Pré du Lac, Le Rouret et Châteauneuf. Dans le cadre de dispositions nationales, la responsabilité de ces secteurs lui a été confiée, une représentativité territoriale complète étant devenue indispensable afin de ne laisser aucune personne sensible de côté en ces temps plus difficiles.

Elle tient à remercier très chaleureusement les généreux donateurs et bénévoles pour leur implication marquée, lors des journées de quête nationale de juin. Le produit servira en partie au financement d'une ambulance indispensable à ses vaillants secouristes et à l'achat de matériel d'hébergement en cas de sinistre. Notez notre présence au vide-grenier d'octobre.



➤ **Permanence de la Croix Rouge : 11 rue du Portugon • 09 63 29 83 62 • Vestiaire mercredi et samedi de 9h à 12h • Aide alimentaire mercredi de 9h à 12h • Atelier cuisine 1 fois par mois.**



Tournoi de pétanque organisé en faveur de la Croix-Rouge

LE SAVIEZ-VOUS ?

Biot aurait inspiré la création des courts de tennis en terre battue !

Le tennis se pratiquait initialement sur du gazon. En 1878, William Renshaw et son frère jumeau Ernest, plusieurs fois champions de Wimbledon, construisirent un club de lawn-tennis à Cannes. Ils s'aperçurent vite que les courts en herbe s'usaient plus vite sous le climat azuréen, bien plus clément qu'en Angleterre. Ce serait alors en 1880 que les deux frères, en promenade dans une poterie biotoise, auraient marché sur des débris et auraient eu l'idée de recouvrir le court d'une poudre provenant du broyage de pots en terre cuite. La terre battue, plus pratique que le gazon, était née et eut un véritable succès international !

VIS TA MINE

L'association Vis ta Mine a clôturé sa saison avec un franc succès, aussi bien en randonnée qu'en gym d'entretien et de plein air, qu'en marche nordique et qu'en Pilates.

C'est toujours dans un esprit de convivialité que l'association allie culture et sport de santé, notamment lors de la visite guidée du charmant village de Péone, de l'escapade à bord du train des neiges jusqu'à Casterino, de la découverte de la villa Ephrussi de Rothschild et du village de Peiresc près d'Annot, de la randonnée sur les pas de Marcel Pagnol, de plusieurs week-ends en gîte dans le massif du Mercantour et de la participation au Trail de la Peira. Durant l'été, l'association sera présente à Valberg pour un cours de gym, le mardi de 19h30 à 21h, et continuera ses randonnées dans le massif du Mercantour avec des ascensions jusqu'à 3 000 m.

Les cours à Biot reprendront le lundi 10 septembre. Pour des questions de confort et sécurité, les cours en salle seront limités à 20 personnes. Merci donc de contacter l'association rapidement pour réserver votre place.

➤ **Pour toute information concernant les lieux de pratique, les tarifs et le programme des randonnées, merci de consulter le site internet : www.vis-ta-mine.org**



BAC RANDO : DE MAGNIFIQUES RANDONNÉES FLEURIES



De mars à mai, les randonnées au départ des villages médiévaux de l'arrière-pays ont comblé les marcheurs, telles que le tour du Mont Lieuche, la forteresse de Pierlas dans les Gorges du Cians, le circuit des Ferres par la Clue de la Cerise (vallée de l'Estéron) et une journée au départ de Conségudes où les 18 randonneurs ont pu admirer les pivoines en fleurs au long du parcours. Du 17 au 20 mai, le séjour dans l'Aveyron a permis de découvrir la vallée de la Dourbie. Parmi les particularités de cette région, retenons les nombreux établissements des templiers-hospitaliers qui protégeaient les pèlerins (villages de la Couvertourade et de la Cavalerie), les failles dans le plateau calcaire et les rochers-champignons à l'équilibre impressionnant.

Pour la traditionnelle semaine de randonnée du club, qui se déroule la dernière semaine de juillet, ce sont les cimes du Tyrol qui ont été choisies.

Les inscriptions pour l'année 2012/2013 se feront en septembre. Il est cependant possible de participer à une sortie ou deux pour prendre contact et/ou se tester. Les sorties dominicales ont lieu deux fois par mois avec des dénivelés entre 700 m et 1000 m. Le départ a lieu à 7h30 du parking de la Fontanette.

➤ **Renseignements : <http://bac-randobiot.blog4ever.com>**

ASSOCIATION YENGUETU

Bien plus qu'une simple pratique sportive et artistique, la danse africaine traditionnelle est un art de vivre. C'est toute une culture africaine qui a su être transmise, défier le temps et même les frontières ! Danser veut dire, dès lors, communiquer, partager, donner un peu de soi et prendre un peu des autres... Réelle ouverture sur le corps et l'esprit, la danse traditionnelle africaine est un hymne à la joie, un hymne à la vie. Initiée dès le plus jeune âge par sa famille à la danse traditionnelle Mandingue, Bijou Barry complète sa formation par les différents cours pris chaque année pendant 20 ans dans son village natal, Faranah, au cœur de la Haute Guinée, mais aussi à Conakry avec la troupe des ballets nationaux de Guinée. Elle se produit régulièrement dans la

région à l'occasion de soirées à thème ou de manifestations culturelles.

Les cours pour adultes (tous niveaux) avec Bijou auront lieu à l'école du Moulin Neuf, 880 route d'Antibes à Biot, et reprendront vers mi-octobre, le vendredi de 19h30 à 21h, à l'arrivée de bébé ! Les nouveautés de la rentrée 2012 : initiation à la danse pour enfants de 6 à 12 ans et des horaires à confirmer le mercredi. Tarifs : 90€ le trimestre • 15 € de cotisation annuelle.

➤ **Renseignements : Bijou 06 65 44 65 11
Véro 06 74 00 78 52 • bijoubarry@yahoo.fr
yenguetu.biot@yahoo.fr**

KARATÉ SHITO RYU

Au mois de mars, le club Kokoro Kan s'est distingué en Algérie où Nicolas Balliste a remporté la 3^{ème} place de la *Coupe Internationale des Clubs*. Certains pays (Tunisie, Algérie, Qatar, Lybie...) ont aligné des athlètes internationaux, d'où un niveau élevé dans cette compétition.

Autre événement important, Robert Sturkop a obtenu brillamment son 5^{ème} Dan à... 53 ans ! Cela démontre une fois encore que le karaté n'est pas réservé à une jeunesse nantie de souplesse.

Rappelons que le Karaté, art de combat non violent, est un réel outil permettant la maîtrise de soi et l'amélioration du rapport aux autres. Il est porteur de valeurs qui font, de nos jours, beaucoup défaut : Honneur, Fidélité, Courage, Humilité, Sincérité, Respect, Bonté... Ces cours, au Dojo de Biot, sont adressés à tout public, à partir de 7 ans. Venez essayer vous aussi !



Nicolas Balliste

➔ Kokoro Kan • 06 59 88 67 39
www.kokoro-kan.new.fr

ASSOCIATION TAEKWONDO BIOT

Encore une saison en or !



Comme chaque année depuis l'an 2000, le Taekwondo Biot ne cesse de progresser en compétition et de fournir un lot impressionnant de grands champions.

Cette saison, ce sont deux Champions de France qui s'ajoutent à la liste : Julia Nicolas et Stephane Vérano. L'école compte aujourd'hui 35 titres, une prouesse si nous nous rappelons que le club n'a que 11 ans... Ce dernier est aussi présent sur les rencontres internationales en Belgique, en Autriche, en Espagne, en Hollande et en Pologne, avec des combattants qui figurent parmi les athlètes de haut niveau, comme cette année, Philéas Pasqualini et Evan Doucet. D'autres sont aussi classés : Michel Roullier est à la sixième place nationale. Le club, c'est aussi plus de 100 licenciés qui viennent pratiquer le Taekwondo, de 4 à plus de 50 ans, pour acquérir assurance, souplesse et une sérénité salutaire pour toutes les catégories d'âge. À travers les cours, ils travaillent la condition physique, la self défense et la recherche de la philosophie martiale qui fait souvent défaut à notre époque.

Même si un programme est établi sur une saison, les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

➔ www.taekwondobiot.com

KEIKO RYU AIKIKEN



Accessible à tous, de 7 à 99 ans, l'Aïkido permet d'acquérir une meilleure maîtrise de soi. Le club regroupe plus de 30 élèves et débutera une nouvelle saison le 5 septembre

prochain. Les entraînements auront lieu au Dojo Municipal de Biot, route des Dolines, les mercredis de 20h à 22h et les vendredis de 18h30 à 20h.

Le club vous invite à venir nombreux découvrir cet art martial à travers deux cours gratuits d'initiation. L'inscription vous donnera accès aux Dojos de Golfe-Juan et de Coursegoules avec d'autres jours d'enseignement.

➔ Renseignements : Cyrille 06 14 09 11 19 •
Eric 06 64 95 10 10 • Ève 06 20 42 87 90

DYNAMISATION CORPORELLE & RYTHMES LATINS

Ludique, ce cours d'expression corporelle sur des rythmes latins vous permettra de découvrir ou de redécouvrir le plaisir du mouvement tout en améliorant coordination, équilibre, posture, respiration et conscience de votre corps. Vous développerez ainsi progressivement votre potentiel physique, stimulerez la circulation d'énergie et favoriserez la sensation de bien-être. Les rythmes latins viendront également exalter votre féminité.

Les cours ont lieu le mardi soir, de 18h30 à 19h30 (niveau intermédiaire), et de 19h30 à 20h30 (niveau débutant) à l'école maternelle St Roch. Le premier cours d'essai est gratuit.

➔ Association Danse & Mouvement
www.danse-mouvement.com
Sylvie Salmon • 06 86 52 34 36



DES ÉLÈVES ASSIDUS AUX COURS DE DANSE CLASSIQUE POUR ADULTES



Si vous avez envie de consacrer quelques heures à votre corps, venez rejoindre Monick qui transmet sa passion de la danse classique !

Monick Hilz, Professeur de danse diplômée d'État, a créé l'école de danse classique à Biot, il y a plus de trente ans. Certains de ses anciens élèves sont devenus danseurs, professeurs de danse ou chorégraphe. La danse classique développe la grâce, la souplesse et le maintien. C'est un apprentissage qui nécessite goût de l'effort et sens de la discipline. Il contribue au bien-être et à la confiance en soi.

Cette année encore, Monick a dirigé ses cours dans la bonne humeur et la décontraction, mais avec rigueur et professionnalisme. Ses 58 élèves dont 16 nouvelles, de 25 à 91 ans progressent

qu'elles soient de niveau débutant ou confirmé.

Envie de pratiquer la danse classique ? Les cours se poursuivent au mois de juillet puis reprendront mi-septembre. Il est possible de régler les cours à l'unité, au mois ou au trimestre, plus frais d'adhésion annuelle à Terpsichore. Le premier cours est gratuit.

➔ Renseignements : 06 20 91 47 91
monick.hilz@gmail.com

US BIOT



Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui se sont investies pour offrir ce beau voyage à nos enfants (partenaires, éducateurs, bénévoles...).

Le loto organisé le 15 avril dernier a rencontré un vif succès. Grâce à la générosité de nos partenaires et aux fonds récoltés lors de cette manifestation, les joueurs des équipes U13, U11 et U9 ont passé 4 jours en Espagne, début mai, et ont notamment assisté au match Barcelone - Malaga.

CLUB BAC FITNESS ET AÉROBIC

LE BIOT ATHLÉTIQUE CLUB AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE GYMNASTIQUE AÉROBIC

Les 4, 5 et 6 mai derniers à Arques (Nord Pas-de-Calais), Lauréna Giunipero, athlète au pôle France, a remporté le titre de Championne de France en solo et de Championne de France en trio et en groupe. Ce même week-end, elle terminait 4^{ème} en solo dans la catégorie junior, le trio France remportait la médaille d'argent et le groupe remportait la médaille d'or lors d'un Open International où 9 nations étaient présentes. Ses débuts sur la scène internationale sont très encourageants puisqu'elle a également représenté son pays en solo, en trio et en groupe lors des 12^{ème} Championnats du Monde d'Aérobic qui se sont tenus à Sofia (Bulgarie) du 28 mai au 3 juin.



PROVENÇAL GOLF



Profitez de l'été et des vacances pour faire découvrir le golf à vos enfants. Des stages « junior » sont organisés du lundi au vendredi toutes les semaines. Les adultes ne sont pas en reste avec des stages « débutant » et « perfectionnement » jusqu'à la fin de l'été.

Le golf nocturne vous permet de profiter des longues soirées d'été les vendredis et samedis ainsi que le mercredi soir avec des ballons éclairant tout le practice et la zone d'approche. Une expérience unique sur la Côte d'Azur !

Le 13 juillet, c'est une compétition intégralement nocturne qui vous attend au Provençal Golf. La soirée débutera par un repas et ensuite 9 trous seront joués de nuit avec des balles fluorescentes ainsi que des bâtons phosphorescents sur tout le parcours.

Enfin, venez déguster les plats du tout nouveau restaurant sur la terrasse ensoleillée avec vue plongeante sur les greens du parcours. Le chef et le pâtissier vous concoctent des mets et des desserts variés et originaux tous les jours de la semaine.

➔ Renseignements : 04 93 00 00 57
www.leprovençalgolf.com

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2012-2013 !

Les cours reprendront le 10 septembre, à la salle polyvalente de l'école du Moulin Neuf.

Les 3 professeurs diplômés, Denis, Patricia et Mélissa, vous feront bouger en musique (zumba, renforcement musculaire, abdos-fessiers, body sculpt et pilates). Les cours d'aérobic pour les juniors auront lieu les mardis et jeudis, de 18h15 à 19h15 et le mercredi de 16h à 17h, et les cours de Fitness, du lundi au vendredi, de 19h15 à 21h. Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire !

BOULE AMICALE BIOTOISE : DE MULTIPLES ACTIVITÉS !



Toutes les semaines, les concours du samedi conditionnent le classement annuel et l'attribution du panier de Noël. Grand prix ou non, les concours extérieurs permettent aux amateurs de se confronter aux meilleurs joueurs des autres clubs et comportent souvent

80 équipes (240 joueurs), voire plus.

Nous venons d'accéder au second tour de la Coupe de France en éliminant l'équipe de Valbonne. Deux équipes sont engagées dans le Championnat départemental : le groupe A, avec une victoire contre Golfe-Juan et une défaite contre Cannes Aérospport, et le groupe B, qui compte deux victoires contre Mougins et la Croix-Rouge. Tous les espoirs sont permis !

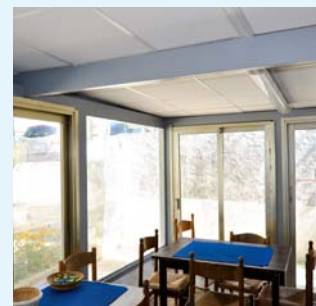
S'ajoutent à ces compétitions, les Championnats du Club et l'organisation de deux grands prix : le Grand Prix des Verriers, le dimanche 23 septembre, à 14h30 (80 équipes) et le Grand Prix des Féminines de Biot, le dimanche 30 septembre à 14h30 (23 équipes).

Beaucoup de monde à accueillir dans un cadre remis à neuf : du

pain sur la planche pour le Président H. Calleri, les membres du Bureau et tous les bénévoles du Club qui n'hésitent pas à donner un coup de main.

Pour la BAB, Claude Hurbain

LE CLOS DE BOULES SE REFAIT UNE BEAUTÉ !



Au mois de février, le Clos de Boules qui accueille chaque jour de nombreux adhérents, a bénéficié d'un rafraîchissement, les murs ont notamment été repeints, un faux-plafond a été posé, une reprise de l'étanchéité a été effectuée sur la toiture et l'éclairage a été remplacé.

Montant des travaux : 12 432 € TTC

VÉLO SPRINT BIOTOIS : D'UNE SAISON À L'AUTRE

Alors que la saison VTT se termine, celle sur route entamée en mars, battra son plein tout au long de l'été.

Clap de fin pour les vététistes du Vélo Sprint Biotois auteurs d'une très belle saison. Dernière performance en date, celle des 24h VTT du Luberon, les 20 et 21 mai derniers. L'équipe formée par Patrice Pierini et David Mancheron a remporté une belle victoire au scratch en effectuant 65 tours de circuit, soit 480 km, à 20 km/h de moyenne. Les autres vététistes adultes ont choisi de célébrer la fin de saison 2012 par un raid au Maroc et les plus jeunes par le traditionnel week-end à la montagne en juillet.

Chez les routiers, les beaux jours sont synonymes de courses ! Lors des boucles du Verdon, Véronique Maldonado, Max Durantin, Pascal Guyot et Pascal Russo ont parcouru les 82,3 km à 27,3 km/h de moyenne tandis que Jean-Paul Camatte et Guy Camatte ont choisi le tracé de 148 km avec respectivement 21 et 29 km/h de moyenne.

Des résultats très prometteurs en vue des deux courses à venir : le Souvenir Pantani du 7 juillet et le Grand Prix des Verriers des 8 et 9 août. Organisées par le VSB, ces deux compétitions seront encore l'occasion de briller sur et en dehors du vélo pour porter haut les couleurs de la ville.



SOPHIA TENNIS DE TABLE, RESTRUCTURATION RÉUSSIE

Suite à la destruction de la salle Pierre Bel, l'association a connu une saison difficile. En raison du manque de créneaux horaires disponibles au gymnase de l'Éganaude où il est relogé actuellement, le club a dû s'adapter afin de permettre à nos licenciés de continuer l'activité dans de bonnes conditions. Nous avons pour ce faire relancé la section tennis de table sur Roquefort-les-Pins et mis en place un partenariat avec le club voisin de Valbonne.

Cette restructuration intercommunale expérimentale a été un succès et, après fusion, nous sommes désormais tous regroupés sous une seule et unique association : Sophia Tennis de Table, riche de plus de 75 licenciés.

Avec l'organisation de nombreux événements cette saison encore (venue de Jacques Secrétin au club, tournoi parents/enfants, fêtes du sport, Jeux de Sophia, etc.), nos bénévoles ont fait preuve une fois de plus de beaucoup de dynamisme. L'objectif dorénavant est de continuer à développer l'activité et faire connaître le tennis de table dans le but de construire un club pour tous et notamment dans les écoles primaires où notre éducateur intervient depuis maintenant 3 ans.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour taper la balle !



Aymeric Faure

CÉRÉMONIE DU DÉCRET DE NATURALISATION

La loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration prévoit une cérémonie au cours de laquelle est remise l'ampliation* du décret de naturalisation aux ressortissants étrangers qui viennent d'acquiescer la nationalité française

Cette manifestation qui marque l'importance de la naturalisation avec les droits et devoirs qu'elle confère à ces nouveaux citoyens est l'occasion de leur souhaiter la bienvenue dans la communauté nationale.

Cette cérémonie s'est déroulée le mardi 20 mars dernier au Palais des Congrès de Grasse en présence de Monsieur le Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Grasse représentant Mme Mallemanche, Sous-préfète, des représentants des communes de la circonscription de Grasse, des Conseillers Généraux et des médaillés militaires.

La cérémonie a débuté par la présentation d'un film intitulé « être citoyen français ». La Marseillaise a ensuite été entonnée par les nombreux participants. La commune de Biot a donc la joie d'accueillir un nouveau récipiendaire. Le décret de naturalisation lui a été remis par Mme Ramozzi, Conseillère Municipale représentant Monsieur le Maire. Cette cérémonie s'est terminée par les félicitations de l'ensemble des représentants de la communauté française.



Cérémonie du décret de Naturalisation

* Copie du document officiel

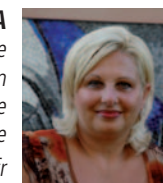
Christiane RAMOZZI

Déléguée au programme de rénovation de façades
christiane.ramozzi@biot.fr



Sylvie SANTAGATA

1^{ère} adjointe au Maire
déléguée au Personnel, à la Population
et à la Vie Associative
Conseillère Générale Suppléante
sylvie.santagata@biot.fr



MAIRIE PRINCIPALE : DE NOUVEAUX HORAIRES AU SERVICE POPULATION

Lors de l'ouverture de la Mairie Annexe, il avait été proposé d'harmoniser les horaires des deux Mairies pour les services de l'État-Civil. Cela permettait une plus large plage horaire d'ouverture au public, notamment pendant la pause déjeuner.

Aujourd'hui, après plus de deux ans de fonctionnement, il apparaît que la fréquentation en Mairie Principale (route de Valbonne) pendant la pause déjeuner est quasi inexistante. **Aussi, les horaires de cette dernière changeront à compter du 2 juillet 2012, à savoir : ouverture au public de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

La Mairie Annexe, avenue de Roumanille dans le quartier Saint-Philippe, conservera quant à elle ses horaires actuels d'ouverture de 9h à 17h, sans interruption, du lundi au vendredi.

CARNET



NAISSANCES

Anaëlle UBAUD, née le 12 décembre 2011
César MERCATINI, né le 22 février 2012
Meïssa JOUINI, née le 26 février 2012
Capucine LAMOT, née le 27 février 2012
Jenna Mimie Lucie GOUY, née le 1er mars 2012
Bonnie BOUFFIL, née le 9 mars 2012
Juliette PERAN, née le 16 mars 2012
Alex CHOUBERT, né le 24 mars 2012
Livia VIENOT, née le 11 avril 2012
Paul TARTARE, né le 15 avril 2012
Téo TROÏANI, né le 18 avril 2012

Maxim TOTH, né le 21 avril 2012
Quentin APPAIX, né le 24 avril 2012

MARIAGES

Aude BARBIER et Frantz SIFFERT, 28 avril 2012

DÉCÈS

M. Jean-François BALESI, né le 22 mars 1934, décédé le 28 février 2012
M. Jacques FERRERO, décédé le 31 mars 2012
Mme Nathalie LÉBOUCHER, née PINTO le 10 septembre 1965, décédée le 9 mai 2012

EASY'COM PRODUCTION : COMMUNIQUEZ AUTREMENT

Implantée à Biot depuis 2012, la société Easy'Com Production a pour vocation de proposer des solutions marketing et commerciales aux entreprises. Elle offre un panel de supports de communication adaptés à vos besoins (Publicité sur Lieu de Vente, goodies, display personnalisé...) avec notamment comme produit phare le sac à pain promotionnel. Ce support original permet à une société de se démarquer de la concurrence et de surprendre le consommateur accoutumé au traditionnel conditionnement de sa baguette de pain. Easy'Com Production offre des solutions de communication innovantes, efficaces et ciblées pour diffuser vos messages jusqu'à l'intérieur des foyers.

➔ Easy'Com Production
06 68 75 99 37 • www.easycomprod.fr



Le sac à pain publicitaire!
Et pourquoi pas vous...?

COULEURS SOLEIL, POUR HABILLER VOTRE ÉTÉ

La boutique Couleurs Soleil a ouvert son nouvel espace « Comme un poisson dans l'eau » où charme et originalité se mêlent dans un esprit estival. Sa nouvelle collection de décorations, linge de plage, paréos, sacs, vaisselle, chapeaux, mélange Méditerranée, plage et soleil. Une remise est offerte aux Biotois. Ouvert tous les jours de 10h à 20h.



➔ Couleurs Soleil, Comme un poisson dans l'eau
Place de Gaulle • 04 93 65 17 60 • Flip-flop06@hotmail.fr

SOCIÉTÉ SERVICES ET TRAVAUX

Stéphane Diaz, gérant de la société « Services et Travaux », propose des prestations en matière de décoration (intérieure et extérieure), de nettoyage de façades et de terrasses au karcher et d'autres types de travaux : peinture de façade, dallage de piscine, petite maçonnerie... Le devis est gratuit.

➔ Services et Travaux
Stéphane Diaz • 09 52 19 19 10 • Stephane.diaz06@orange.fr

LA POTERIE RAVEL : UN MAGASIN D'USINE OUVERT TOUT L'ÉTÉ



La Poterie Ravel vient d'ouvrir son magasin d'usine dans la Poterie Provençale, lieu historique de production de vases en terre cuite.

Fabricant de vases de jardin à Aubagne (13) depuis 1837, cette entreprise familiale depuis 5 générations a choisi ce lieu magique pour proposer ses collections de pots en terre cuite : jarres provençales, petits pots pour aromates, pots contemporains de très grande taille, grands vases classiques... Cette implantation, très significative, permet aux particuliers et aux professionnels de notre région d'avoir les collections Ravel à « prix usine ».

Ce magasin temporaire est ouvert tout l'été jusqu'au 31 septembre, du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche matin de 9h30 à 13h.

➔ Poterie Ravel à la Poterie Provençale
1689 route de la mer • www.poterie-ravel.com • 04 92 95 97 67

LES TITRES-SERVICES S'INVITENT AU PETIT CASINO



Dorénavant, les bénéficiaires des « Chèques d'accompagnement personnalisé », appelés également « Titres-Services », peuvent se rendre au Supermarché

ché Petit Casino de Biot 3000 pour y effectuer leurs achats de nourriture (hors boissons alcoolisées) et de produits d'hygiène. En effet, les gérants ont procédé à toutes les démarches pour pouvoir les accepter, en partenariat avec la Croix-Rouge. Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

➔ Supermarché Petit Casino
Biot 3000 • 495 route de la mer • 04 93 65 02 41

B&B HÔTEL S'INSTALLE À BIOT

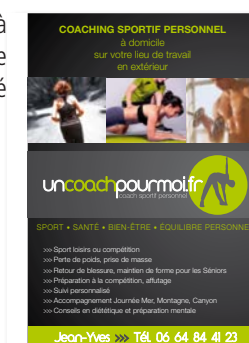
Deux hôtels B&B de 114 chambres climatisées, avec TV, douche et WC, se sont récemment ouverts à Biot, en plein de cœur de Sophia Antipolis.

➔ B&B Hôtels Sophia Antipolis
3550 et 3725 route des Dolines • 08 92 70 27 00 • 08 92 70 28 11 • bb_4533@hotelbb.com • bb_4532@hotelbb.com

COACHING SPORTIF PERSONNALISÉ

Jean-Yves, coach sportif personnalisé à domicile, en extérieur ou sur votre lieu de travail, établit un diagnostic personnalisé et définit des objectifs avec vous. Disponible 7/7j de 6h à 22h.

➔ Jean-Yves, coach sportif personnel • 06 64 84 41 23 • www.uncoachpourmoi.fr



ASSOCIATION ANIMALDOM : PARTEZ SEREIN



L'association Animaldom organise la garde d'animaux domestiques au domicile de leurs propriétaires pour une durée minimum de 7 jours, 24h/24, en France, en Europe et en Outre-mer.

Leur bien-être est garanti par des seniors, home-sitters qui ont toujours eu des animaux et connaissent les contraintes y afférentes. Ils rendent également de menus services : arrosage des plantes, relevé du courrier...

La participation aux frais de fonctionnement de l'association est fixée suivant le nombre de jours de garde. Une remise de 10% est accordée dès la deuxième garde dans les 12 mois suivants.

➔ Association Animaldom
<http://animaldom.free.fr> • animaldom@free.fr

HARMONIE MASSAGE



LE COMMERCE DE PROXIMITÉ SUR LE WEB

La nouvelle société biotoise, Innovation Project, lance une solution en ligne de mise en relation entre particuliers et professionnels de proximité. Le service « Aleo Contact » permet aux particuliers de publier gratuitement des annonces instantanées et géolocalisées pour faciliter la recherche d'artisans, commerçants...

Les professionnels quant à eux peuvent à tout moment être informés des annonces passées par les particuliers à proximité de leur zone. Une version Smartphone leur permet de signaler leur position et de rédiger des devis en ligne afin de proposer immédiatement un chiffrage à leurs clients.

➔ Inscription et renseignements :
www.aleo-contact.com • www.facebook.com/pages/ALEO/147934918626422

SOPHIE GUTTMANN, AU SERVICE DE VOS ENVIES DÉCO



Telle est la devise de Sophie Guttmann, passionnée de décoration et d'agencement. Elle propose ses services pour votre décoration événementielle et la mise en valeur de votre intérieur : ambiance d'anniversaires d'enfants, mariages, baptêmes, soirées thématiques, décoration de tables, homestaging...

➔ Sophie Guttmann
06 19 79 12 39
www.libellulesetpapillons.fr

➔ Marina Hugues
2815 route de Valbonne • 06 19 20 69 82

PETITES ANNONCES



■ Vends canisse osier neuve, belle qualité anglaise. 9x1,80 m. Prix : 90 €. Tél. : 04 92 94 04 26.

■ Vends portail à deux vantaux (214x124x250 cm) en bois exotique 200 €, une porte d'entrée en bois exotique (210x100 cm) multipoints 200 €, un sèche-linge Liverpool 250 €, un lave-linge AEG de 4kg 225 € et une lampe halogène noire 20 €. Tél. : 06 11 77 92 43.

■ Vends jarre ancienne (fin XVIème début XVIIème) estampillée de 5 Croix de Malte (Templiers). 96 cm de haut. État exceptionnel. Photos et prix sur demande. Contact : 06 73 17 10 56.

■ Vends lit en rotin de marque "Maugrion", coloris vert grisé, avec deux couchages de 90x190 cm, 200 €. Le 2ème couchage est un lit tiroir, son matelas est vendu avec. Dimension replié : 115x205x30 cm. Excellent état. Luminaire en fer forgé noir à 6 branches. Ex-

cellent état. Hauteur 60 cm, diamètre 7 cm, 60 €. Photos sur demande. Contact : 06 11 86 08 78 • csoules2000@wanadoo.fr.

■ Vends lit en fer forgé blanc ancien en très bon état, 190x90 cm : 130 €. Matelas et sommier tapissier (190x90 cm) en très bon état (en mousse haute densité) + sommier à lattes. Tous deux label "belle literie". 150 € l'ensemble. Compatibles avec le lit. Lit complet avec matelas et sommier 250 €. Contact : Anne Arnaud au 04 93 65 00 13.

■ Vends placard 6 portes KZ 50 €. Tél. : 04 93 65 01 42 • 06 68 64 55 92.

■ Vends piano droit, bois d'acajou, bon état général mais à réaccorder complètement, 100 €. Contact : Armelle Le Dantec • 06 03 50 04 51 • ledanteca@free.fr

25 BOUGIES POUR LE GARAGE DES ROSIERS !

Installé depuis 1987 à Biot, le Garage des Rosiers, Peugeot, fête cette année ses 25 ans d'existence. À cette occasion, les gérants vous invitent à venir participer jusqu'au 31 juillet 2012 à la tombola effectuée par tirage au sort. De nombreux lots sont à gagner : une

semaine en Peugeot 208, un week-end en cabriolet 207 ou 308... vous pourrez même essayer la nouvelle 208. Venez partager avec eux ce moment où d'autres surprises vous sont réservées !

➔ Garage des Rosiers

04 93 65 10 01 • Zi du Pré Catelan • contact@garagedesrosiers.com • Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h15 à 19h

En 2010 nous nous sommes opposé au fait que la municipalité cède à la société PROMOGIM un terrain communal 200 000 euros sans aucune négociation pour répondre aux besoins de logements communaux. Le souhait de favoriser des logements qualitatifs a été la seule réponse du maire à nos remarques. Aujourd'hui l'impact visuel de ces 44 logements sur 6 niveaux à l'entrée du village et leur prix de vente allant jusqu'à 14 000 euros du mètre carré peuvent être appréciés par tous. En 2012 les difficultés de logement et d'accès à la propriété ne semblent toujours pas une priorité pour le maire actuel et la promotion des programmes immobiliers privés sans contrepartie continue. La municipalité a décidé la vente du terrain de l'ancienne école de musique à une société immobilière pour permettre un projet de 79 logements le long du chemin Durbec. Le permis de construire est actuellement à l'étude. Espérons que les riverains apprécieront l'aspect qualitatif de ce projet car nous savons déjà que ces logements ne répondent pas aux attentes de plus de 80% des personnes qui vivent sur le territoire. Drôle de politique de logement ! Retrouvez sur www.mieuxvivrebiot.fr les textes de vos conseillers municipaux refusés sur les publications communales.

NUMÉROS UTILES

■ MAIRIE DE BIOT

8/10 route de Valbonne
Adresse postale :
Ville de Biot - BP 339
06906 Sophia Antipolis Cedex
Standard : 04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
Email : accueil@biot.fr - www.biot.fr
Horaires : du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h

■ SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie de Biot
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 91 - dgs@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87 - cabinet-maire@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 86 - drh@biot.fr
Recrutement : recrutement@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 95 - infos@biot.fr

ÉVÉNEMENTIEL

04 93 65 78 08 - evenements@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94 - finances@biot.fr

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81 - etat-civil@biot.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

700 av du Jeu de la Baume
04 93 65 12 21 - techniques@biot.fr

URBANISME / ENVIRONNEMENT

04 93 65 78 89 - urbanisme@biot.fr

■ OFFICE DE TOURISME

46, rue Saint Sébastien
TOURISME, DÉV. ÉCONOMIQUE,
COMMERCE, ARTISANAT, FISAC
Renseignements et horaires :
04 93 65 78 00 • Fax : 04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr
www.biot-tourisme.com

■ MAIRIE ANNEXE DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Espace Commercial Saint Philippe
Avenue Roumanille
04 92 90 49 10 • Fax : 04 92 90 93 79
Email : accueil@biot.fr

du lundi au vendredi de 9h à 17h non-stop

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

du lundi au vendredi
9h à 17h non-stop
04 92 90 49 10 - etat-civil@biot.fr

GUPII

04 92 90 93 70 - www.biot.fr
gupii@biot.fr

■ SOLIDARITÉ / AIDES

- CCAS

6, bis chemin Neuf
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 59 70 - ccas@biot.fr

- AVIE - 04 93 65 29 88

- ASSISTANTE SOCIALE
04 92 91 59 79

- LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

- MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

■ JEUNESSE / SPORTS & LOISIRS

Mairie de Biot
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

- AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11 - affaires-scolaires@biot.fr

- PETITE ENFANCE

04 92 91 59 72 - petiteenfance@biot.fr

- JEUNESSE ET SPORT

302, route d'Antibes
04 92 38 17 90
lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
et mardi de 14h à 17h.
Sauf mardi matin et vacances scolaires
jeunesse@biot.fr • sports@biot.fr

- CLSH E. OLIVARI

04 92 38 07 60 • Fax : 04 92 38 17 19

- CRÈCHE FAMILIALE / MULTI ACCUEIL

04 92 91 59 72

- ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

04 92 38 17 17

- ÉCOLE SAINT ROCH

Maternelle : 04 93 65 05 88

Élémentaire : 04 93 65 05 82

- ÉCOLE MOULIN NEUF

Maternelle : 04 93 65 53 24

Primaire : 04 93 65 53 23

- ÉCOLE PAUL LANGEVIN

04 93 65 12 81

- COLLÈGE DE L'ÉGANAUDE

04 97 23 42 20

- COLLÈGE NIKI DE SAINT PHALLE

04 92 91 51 30

- COLLÈGE DE LA FONTONNE

04 93 33 42 65

- CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE

04 92 96 52 00

- LYCÉE DE VALBONNE

SOPHIA ANTIPOLIS

04 97 97 33 00

CULTURE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Chemin de la Fontanette
04 93 65 07 02 • Fax : 04 93 65 73 77
Du lundi au vendredi 9h-19h
Un samedi sur deux 9h-14h
Fermé pendant les vacances scolaires
ecac@biot.fr

BIBLIOTHÈQUES

bibliotheques@biot.fr
- GEORGE SAND - Place de l'Église
04 93 65 57 99 (Tél/Fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30-18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

- SAINT EXUPÉRY

40, avenue St Philippe
04 93 65 24 54
Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 9h30-18h30
Samedi : 9h30-12h30

■ URGENCES / SECOURS

POLICE MUNICIPALE
Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille
04 92 90 93 80 • Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40 - **Urgences 17**

SAPEURS POMPIERS - Urgences 18
112 (n° européen à partir d'un mobile)

ASSISTANCES MÉDICALES - Urgences 15

CENTRE ANTI POISON

04 91 75 25 25

DIVERS

ENCOMBRANTS (RDV obligatoire et gratuit)
CASA - 04 92 19 75 00

DÉCHETTERIES

- Antibes - 04 92 91 92 99
- Valbonne - 04 93 12 35 60
- Vallauris - 04 92 38 06 11
- La Colle sur Loup - 04 93 32 94 85

➔ Retrouvez tous les contacts sur www.biot.fr

ENTRÉE LIBRE !
FREE

Savourer l'été à Biot



Du 21 juin au 30 septembre 2012
Marionnettes - Théâtre et cinéma en plein air - Bals - Expositions - Concerts
Four Communal - 80 artisans d'art - Verriers - Nocturnes des commerçants

WWW.BIOT.FR

